



**Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines
Université du Québec à Montréal
(AFESH-UQAM)**

**Cahier des revendications
mis à jour en avril 2017**

**Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines
Université du Québec À Montréal
405 rue Ste-Catherine Est
Case postale 8888, Succursale Centre-Ville
Local J-M770
Montréal (Québec)
H3C 3P8**

TABLE DES MATIÈRES

Introduction_____ 3

Revendications par thématique :

1) Mission générale_____ 6

2) Positions face aux structures administratives_____ 29

3) Femmes et féminisme_____ 51

4) Anti-impérialisme_____ 59

5) Autres_____ 64

INTRODUCTION

«Considérant l'importance des mandats adoptés en Assemblée générale pour le bon fonctionnement de l'AFESH;

Considérant qu'il est difficile de se souvenir de tous les mandats adoptés;

Considérant qu'au Congrès de l'ASSÉ, plusieurs délégations ont voté contre des mandats de leur AG, souvent, sans le savoir;

Considérant que les mandats sont cumulatifs et intemporels;

Considérant qu'il arrive souvent qu'un nouveau mandat soit proposé alors qu'il existe déjà;

Que soit constitué un «cahier des mandats de l'AFESH»;

Que ces mandats couvrent prioritairement les 2 dernières années à l'AFESH – plus, si le temps le permet;

Que ce cahier soit disponible au local de l'AFESH et sur le site Internet.»

- Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil exécutif du 6 mai 2008

Voici donc le résultat de cette décision. Outre l'avantage pratique, pour une association étudiante, de produire un tel document, il permet d'enrichir la mémoire collective de l'AFESH. Les membres militant-e-s et non militant-e-s partent, mais leur trace doivent rester, d'où l'utilité d'un cahier de mandats et de positions. Pour l'instant, l'AFESH est encore jeune. Il est relativement facile de se souvenir des mandats et positions adopté-e-s en assemblée générale. Par contre, il faut dès maintenant recenser tout cela afin de ne rien oublier. Bien sûr, ce document ne sera jamais «final». Il devra être constamment actualisé, ce qui lui confère une certaine qualité intemporelle. Ce sera à chacune et chacun de l'enrichir. Loin d'être une responsabilité, la mise à jour est plutôt un devoir. Un devoir qui, loin d'être contraignant, est considéré comme une responsabilisation face aux prochaines générations d'étudiantes et d'étudiants qui, à leur tour, enrichiront l'AFESH. Afin d'en faciliter la consultation et la mise à jour, ce cahier est divisé en grands thèmes. Outre la catégorie *autres*, qui regroupe ce qui ne peut être classé, le présent cahier comporte 4

thématiques.

La première section, *Mission générale*, contient ce qui convient d'appeler «le cœur de l'AFESH». Ce sont les fondements mêmes de notre association facultaire, que l'on retrouve dans sa charte. Les priorités de l'AFESH, depuis ses débuts, concernent une éducation publique, gratuite et de qualité ; un rapport de force avec l'État ; l'application et la promotion d'une démocratie directe ; un appui des luttes progressistes ; et la mobilisation par l'éducation de masse.

La seconde catégorie, *Positions face aux structures administratives*, démontre bien le syndicalisme de combat qui anime l'AFESH depuis ses débuts. Loin de vouloir négocier et nous soumettre à la volonté de l'administration, nous avons toujours refusé les compromis et les demi-mesures. Certes, ces positions nous ont valu plusieurs critiques, tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'AFESH. Néanmoins, nous croyons surtout que nos positions dénotent un intégrité dont nous pouvons être fier-e-s.

Ensuite vient la section *Femmes et féminisme*. Outre une politique de féminisation à l'oral et à l'écrit, stipulée dans notre charte, l'AFESH adopte plusieurs positions en lien avec le féminisme. Malgré certaines critiques, nous croyons dur comme fer que les luttes féministes sont toujours d'actualité et qu'il est de notre devoir de non seulement les mettre en avant-plan, mais de les défendre, tout comme nous défendons une amélioration des conditions de vie des femmes.

Finalement, nous avons la division *Anti-impérialisme*. Par de nombreuses collaborations avec des groupes anti-impérialistes (*Comité EAHAD, PAJU*, etc.) nous souhaitons démontrer notre appui aux peuples opprimés et ainsi inciter d'autres gens à lutter pour la liberté de toutes et tous.

La section *Autres* inclut d'autres positions d'importance première à l'AFESH, mais qui sont plus difficilement classables dans les catégories énumérées.

Depuis sa création en 2008, ce cahier a été modifié par les conseils exécutifs et les permanentes et permanents de l'association. Dans la version suivante, j'ai regroupé les mandats importants en ordre chronologique au cœur des différentes sections. C'est la première édition qui ne comprend pas la liste longue des propositions chronologiquement, mais uniquement en sections.

Je tiens également à affirmer que, dans toute ma subjectivité inconsciente, il se peut que le tri des positions selon les catégories ne soit pas parfait ; certains mandats entreraient dans deux sections, et d'autres étaient plus difficilement classables à mes yeux.

Toutes les dates sous les propositions attestent de la date d'assemblée générale lors de laquelle elles ont été adoptées.

Les exécutifs de l'AFESH et ses adjoint-e-s à l'exécutif

Mission générale (éducation publique, gratuite et de qualité; rapport de force avec l'État; démocratie directe; appui aux luttes progressistes; éducation de masse)

Que l'État effectue un réinvestissement massif en éducation afin de favoriser une éducation de qualité.

17 octobre 2002

Que l'AFESH réitère sa position contre la privatisation, notamment dans les universités.

25 septembre 2003

Attendue la nécessité d'un regroupement à l'échelle du palier gouvernemental provincial qui détient les pouvoirs en matière d'éducation;

Attendues les positions de l'AFESH en faveur du syndicalisme étudiant, de la gratuité scolaire et sa participation active aux dernières campagnes de l'ASSÉ :

Que l'AFESH devienne membre de l'ASSÉ dès le prochain Congrès du 24-25 avril 2004

31 mars 2004

Considérant que l'éducation est un droit, non un privilège et que, par conséquent, elle se doit d'être gratuite;

Considérant que la réforme des prêts et bourses constitue une augmentation des coûts reliés aux études qui cible particulièrement les plus pauvres;

Considérant qu'une augmentation de l'endettement étudiant accroît la pauvreté étudiante;

Considérant que le gouvernement menace de libéraliser les droits de scolarité des étudiants étrangers et les étudiantes étrangères;

Considérant que les universités Concordia et McGill prescrivent des droits de scolarité aux étudiants étrangers et étudiantes étrangères au-dessus de ce que prévoit la politique gouvernementale;

Que l'AFESH exige:

- L'abolition de la réforme du régime d'aide financière aux études;
- L'annulation rétroactive des coupures dans le système des prêts et bourses;
- Que les frais de scolarité ne soient pas augmentés et ce pour l'ensemble de la communauté étudiante;
- L'application de la politique gouvernementale sur les frais de scolarité des étudiantes étrangères et des étudiants étrangers;
- Un réinvestissement massif en éducation sans couper dans les autres programmes sociaux.

22 septembre 2004

Considérant le sous-financement chronique de l'éducation post-secondaire au Québec et au Canada ;

Considérant que ce sous-financement se traduit entre autres par la rationalisation des programmes, le surpeuplement des classes, le déficit de professeurs-es, le piètre financement des bibliothèques scolaires et la tendance des institutions scolaires à aller chercher du financement privé et à augmenter les frais afférents ;

Considérant les orientations des dernières années qui menacent l'intégrité du réseau collégial au Québec ;

Considérant les propositions de certains acteurs du monde de l'éducation de dégeler les frais de scolarité pour financer l'éducation postsecondaire (comme par exemple le recteur Vinet à l'Université de Montréal) ;

Considérant que l'accessibilité aux études est le gage d'une société critique et responsable ;

Considérant les coupures de 2.2 milliards \$ par année dans les transferts fédéraux aux provinces en matière d'éducation et de programmes sociaux depuis 1994 ;

Considérant que le gouvernement fédéral a dégagé, en huit ans, des surplus de 61,3 milliards \$;

L'AFESH-UQAM soutient la lutte pour les transferts fédéraux de 4.9 milliards par année en éducation post-secondaire et exige:

- Un engagement clair de la part du gouvernement fédéral de garantir ces transferts ;

- Un engagement clair de la part du gouvernement québécois d'investir cet argent dans la qualité de l'enseignement (réduction du ratio professeur-e/étudiant-e-s au Cégep comme à l'université, embauche de nouveaux-elles professeurs-es, valorisation de la formation universelle au collégial), dans le financement accru des bibliothèques collégiales et universitaires pour agrandir leur collection respective et dans la recherche et la création, Et ce, dans une perspective d'accessibilité aux études et de gratuité scolaire.

14 février 2006

Considérant les projets de loi 107 et 110;

Considérant que l'ASSÉ doit avoir un discours cohérent au national sur la conjoncture actuelle;

Que la plateforme actuelle soit interprétée dorénavant selon l'esprit et dans l'ordre

suivants :

« Stoppons la privatisation des programmes sociaux »

1 – Pour un réinvestissement massif et public dans les institutions d'éducation

postsecondaire

2 – Pour l'abolition des projets de loi 107 et 110, dans une perspective de lutte contre les

intérêts et la logique du privé en éducation et dans les autres institutions publiques

24 février 2009

Considérant que le gouvernement semble considérer que les déficits causés par les

investissements dans l'économie doivent être résorbés par des coupures dans les services

sociaux déjà sous-financés;

Considérant que les travailleurs et travailleuses seront certainement les plus touchés-ées

par la crise actuelle, mais que le gouvernement entend malgré tout hausser les tarifs des

services « publics »;

Considérant la consultation factice menée par le gouvernement au sujet du budget qui

force la population à choisir le moindre mal entre les coupures proposées;

Considérant la menace d'une hausse du dégel des frais de scolarité;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute hausse de tarification des services sociaux;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute coupure dans les services sociaux;

Que l'ASSÉ rédige un communiqué de presse où elle s'oppose à toute nouvelle hausse des frais de scolarité et réaffirme son opposition au précédent dégel;

Que l'ASSÉ assure une vigilance rigoureuse de toute mesure concrète qui serait annoncée par le gouvernement et qui irait en ce sens.

24 février 2009

Que l'ASSÉ se positionne contre le financement public des écoles privées

et que l'État mette en place des mécanismes pour intégrer les employés et les élèves au système public, dans le cadre du débat actuel sur la question.

24 février 2009

Que l'AFESH défende le libre déploiement des activités intellectuellement pertinentes ayant cours à l'université dans la perspective d'un non arrimage au marché et revendique conséquemment :

- Un refinancement public massif et sans conditions en éducation, particulièrement à l'UQÀM.

- L'annulation du projet de loi sur la gouvernance des universités;

25 mars 2009

Considérant les attaques sans précédent portées à l'accessibilité à l'éducation contenues dans le dernier budget du gouvernement du Québec.

Considérant que le comité de mobilisation de l'UQAM est en processus de reconstruction de sa base.

Considérant que l'AFESH-UQAM a participé à plus de quatre mois de grève entre l'automne 2007 et l'hiver 2009. Ce qui peut expliquer l'attitude réfractaire de beaucoup de ses membres face à l'idée d'une grève générale illimitée rapprochée.

Considérant que l'ASSÉ traverse une période de reconstruction (nouvel exécutif, échec de l'affiliation du cégep du Vieux-Montréal et de Trois-Rivières)

Considérant qu'une défaite lors de la grève générale illimitée fut très néfaste pour les associations étudiantes nationales dans l'histoire du mouvement étudiant et que de telles défaites furent la cause de la dissolution de certaines associations étudiantes nationales (ex. : ANEEQ après les grèves de 1998 et 1990).

Considérant que l'ASSÉ est la seule association pouvant mener une vraie lutte contre le gouvernement. Qu'elle permet aux étudiant-e-s de s'organiser, de disposer de financement, de diffuser de l'information et de former les prochaines générations de militant-e-s

Considérant que l'ASSÉ ne peut se permettre d'échouer une autre mobilisation hâtive, comme ce fut le cas en automne 2007.

Que l'AFESH-UQAM défende la proposition suivante dans sa mobilisation et au prochain congrès de l'ASSÉ :

Que l'ASSÉ poursuive sa campagne contre la hausse des tarifs jusqu'en hiver 2012 en mettant l'accent sur l'éventuelle hausse des frais de scolarité et en appelant à des mobilisations ponctuelles.

Que l'ASSÉ organise une série d'assemblée générale dans ses associations membres et dans les associations membres de la future coalition étudiante durant l'automne 2011. L'objectif de ses assemblées sera d'obtenir des mandats de grèves générales illimitées pouvant être déclenchées lors d'une assemblée générale ultérieure qui se déroulera en hiver 2012.

Que l'ASSÉ annonce publiquement (après consultation des étudiant-e-s) au gouvernement du Québec qu'une grève générale illimitée sera déclenchée en hiver **2012** si ce dernier ne satisfait pas les revendications de l'Actuelle campagne de l'ASSÉ.

Que l'ASSÉ invite l'ensemble de la population étudiante québécoise à déclencher une grève générale illimitée en hiver 2012 et que l'ASSÉ passe à l'action si un plancher raisonnablement élevé d'associations étudiantes est en faveur de ce moyen de pression.

29 septembre 2010

Considérant qu'il est important de contrer le discours comptable amené par les Fédérations étudiantes par rapport au 1625\$, discours qui n'apporte aucune vision à long terme d'un système d'éducation gratuit, de qualité et accessible;

Considérant que le moyen le plus efficace afin d'empêcher la hausse des frais de scolarité est une approche combative et non concertationniste;

Considérant les contradictions organisationnelles et idéologiques, ainsi que l'historique de trahison des Fédérations étudiantes à l'endroit de l'ASSÉ et du reste du mouvement étudiant québécois;

Considérant que les Fédérations étudiantes n'ont pas attendues d'avoir l'accord de l'ASSÉ et de ses associations membres et ont unilatéralement pris en charge l'organisation d'une manifestation nationale le 10 novembre 2011;

Que l'AFESH participe aux mobilisations contre la hausse des frais de scolarité et considère que le pôle organisationnel de cette lutte est l'ASSÉ.

Que l'AFESH réitère sa méfiance envers les Fédérations étudiantes malgré la nécessité de joindre nos efforts dans la lutte commune qui s'amorce contre la hausse des frais de scolarité.

Que l'AFESH invite le congrès de l'ASSÉ à remettre la gratuité scolaire de l'avant dans son argumentaire.

14 septembre 2011

Que l'ASSÉ s'oppose aux compressions budgétaires affectant les CÉGEPS et l'ensemble des services publics

22 septembre 2011

Que l'AFESH UQAM se positionne contre le budget Flaherty 2012 et qu'elle appelle la CLASSE et nos allié-e-s à faire de même.

Que l'AFESH UQAM appelle la CLASSE à tisser des liens avec des groupes étudiants, communautaires et syndicaux dans le reste du Canada par développer une perspective de lutte contre ce dernier budget canadien.

Que l'ASSÉ appelle à une réunion d'organisation d'ici l'automne prochain afin d'organiser une grande marche vers Ottawa afin de dénoncer le budget.

30 mars 2012

Considérant l'établissement et la consolidation de la logique marchande néolibérale sur toutes les sphères de la société.

Considérant que les citoyens et citoyennes du Québec sont dirigé-e-s par une élite qui ne représente pas leurs intérêts, mais bien ceux des classes possédantes

Considérant que le développement sauvage du capitalisme, ses crises, ses mesures d'austérité et la privatisation, provoquent la révolte populaire de par le monde.

Considérant que le dernier budget libéral constitue l'aboutissement d'une série de contre-réformes ayant saccagé les acquis sociaux du Québec et met à nu l'injustice inhérente au projet néolibéral.

Que l'AFESH et la CLASSE travaillent à un élargissement de la lutte étudiante

Que l'AFESH et la CLASSE reconnaissent le combat actuel comme étant une lutte de

classes.

Que l'AFESH et la CLASSE appellent à la grève sociale

5 avril 2012

Que l'AFESH amène les propositions suivantes au prochain Congrès de la CLASSE:

-Que la CLASSE appelle à une grève sociale les 1er et 15 mai prochain. Que les 1er et 15 mai soient des journées de grève sociale générale et de perturbation économique;

-Que ces journées s'organisent dans l'urgence de faire escalader le rapport de force face au gouvernement et qu'en ce sens, la CLASSE fasse immédiatement les démarches nécessaires auprès de divers syndicats nationaux et groupes communautaires;

-Que la CLASSE lance un appel à ses associations membres pour qu'elles prennent elles-mêmes contact avec les syndicats et groupes communautaires de leurs régions;

-Que la CLASSE fasse la promotion de ces journées de grève sociale auprès du grand public par les moyens mis à sa disposition;

-Que la CLASSE vulgarise et explique le concept de grève sociale à ses associations membres et lors de ses appels au public en général;

Que l'AFESH prenne les mêmes responsabilités que celles qu'elle amènera au Congrès de la CLASSE, et ce, indépendamment du mandat que se sera donné la CLASSE;

Que ces journées de grève sociale se fassent en solidarité avec les grévistes d'AVEOS, de Rio Tinto et des autres mouvements sociaux ou syndicaux actifs présentement.

16 avril 2012

QUE la CLASSE organise une conférence de presse afin de présenter un plan de sortie de crise combinant nos propositions sur le malfinancement et les alternatives fiscales.

QUE ce plan de sortie de crise comporte divers scénarios :

- 1) L'obtention de la gratuité scolaire échelonnée sur 5 ans
- 2) Le gel au retour aux frais de 2007
- 3) Le gel dès l'automne 2012

QUE tout plan de sortie de crise inclut la mise sur pied d'états généraux sur l'avenir de l'éducation au Québec à l'automne 2012, ou au plus tard à l'hiver 2013.

QUE les autres organisations étudiantes nationales soient invitées à y participer.

26 avril 2012

Que la CLASSE lance une vaste campagne d'éducation populaire sur la question de la hausse des frais de scolarité et plus largement sur la question de la tarification et de la privatisation des services publics, politiques largement mises de l'avant par l'idéologie néolibérale. Que cette campagne soit notamment l'occasion de mettre de l'avant nos alternatives fiscales.

Que cette vaste campagne s'accompagne d'assemblées publiques aux 4 coins du Québec, avec des présentations de panélistes suivies de plénières à micro ouvert.

Que celle-ci soit coordonnée avec nos allié-e-s des mouvements sociaux, particulièrement au sein de la coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics.

2 mai 2012

Que la CLASSE dénonce publiquement les propos sexistes homophobes, âgistes, « graisse-phobique » tenus par plusieurs humoristes tenus lors du spectacle du 18 juin 2012 étant donné que ces idées et propos véhiculés vont à l'encontre des principes de base de l'organisation.

Et qu'à l'avenir la CLASSE refuse de s'associer à quelconque évènement sans avoir préalablement consulté ses membres, notamment si elle prévoit que les propos iront à l'encontre des principes de base de l'organisation

Que la CLASSE accepte tout de même le 50% des profits à Juripop et qu'une partie de cet argent soit distribué au comité femmes.

19 juin 2012

Considérant que c'est grâce à la mobilisation permanente de milliers de personnes, notamment lors d'une grève générale massive que les gens ont réussi à pousser le gouvernement du Parti Libéral dans ses contradictions, au point de décréter la pire loi antisyndicale, autoritaire et antidémocratique depuis la Loi sur les mesures de guerre lors de la Crise d'octobre 1970;

Que l'AFESH-UQAM réitère son opposition à toute hausse de frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire en vue d'éliminer l'endettement étudiant, la précarité et les barrières économiques à l'éducation.

Que l'AFESH-UQAM réitère que c'est par l'éducation populaire, la diffusion de matériel d'information et la mobilisation de masse au sein d'organisations syndicales combattives et démocratiques, c'est-à-dire fonctionnant sous le contrôle direct des membres, qu'il est possible de construire un rapport de force face à l'État et à l'élite économique;

Que l'AFESH-UQAM considère que la grève générale illimitée a été nécessaire à la construction du plus grand mouvement social des quarante dernières années, et ce, même si une diversité de tactiques peuvent être employées au fur et à mesure selon l'évolution de la conjoncture politique;

5 septembre 2012

Considérant que les « bénéfiques » sociaux de l'éducation ne se réduisent pas à des indicateurs financiers, et que se fier à ceux-ci revient à masquer la majeure partie de l'expérience humaine à travers l'Histoire, notamment celle des femmes, des peuples du Sud-global, des autochtones, des classes populaires et des personnes LGBTQ;

Considérant que l'accès à l'éducation doit aller de pair avec le maintien de la qualité de l'éducation dans une perspective de partage de cette richesse commune;

Considérant que les universités se servent des « clientèles étudiantes » en provenance de l'international pour gonfler leurs budgets de fonctionnement (par ex. : à McGill, mais la tendance s'accroît partout), créant une mise en compétition inacceptable entre étudiant-e-s « d'ici » et « d'ailleurs »;

Considérant que les barrières à l'accès aux études universitaires dépassent aussi la question de la tarification, et touchent également aux parcours que vivent les personnes au sein d'une société hiérarchisée et discriminatoire;

Que l'AFESH-UQAM propose à l'ASSÉ et lors du prochain Rassemblement national étudiant (RNÉ) les mesures suivantes d'implantation de la gratuité scolaire :

- Une implantation graduelle, étalée sur approximativement cinq ans, afin d'effectuer une transition progressive vers l'abolition des barrières économiques tarifaires à l'accès à l'éducation;
- L'abolition des frais différenciés entre étudiant-e-s québécois-e-s et étudiant-e-s canadien-ne-s hors-Québec et en provenance de l'international;
- L'abolition des frais institutionnels obligatoires et la fin de la déresponsabilisation gouvernementale en matière de services à la vie étudiante, frais qui participent à une logique d'utilisateur-payeur pour ces services essentiels, par exemple le soutien psychologique, l'accueil des étudiant-e-s internation-ales-aux ou les services d'accessibilités pour les personnes souffrant de handicaps;
- La mise en place de cursus s'appuyant sur le partage des connaissances, peu importe le milieu d'origine, et favorisant une assistance académique pour faciliter cette intégration scolaire;
- L'absence de concours liés à l'entrée et l'élimination, lorsque possible, du contingentement;
- L'arrêt pur et simple de la « socialisation des coûts » liée à la création de programmes d'études conçus pour et par des entreprises;
- L'arrêt des campagnes de publicité qui mettent en compétition les établissements scolaires pour l'obtention de leur financement;

Qu'en ce sens l'AFESH-UQAM réitère que sa vision de la gratuité scolaire s'oppose à la marchandisation de l'éducation ainsi qu'à la mise en compétition des étudiant-e-s – que ce soit au Québec ou ailleurs.

Que l'AFESH-UQAM s'oppose fermement à l'économie du savoir et à tout assujettissement de l'éducation aux logiques capitalistes et impérialistes qui cherchent à rendre complices nos systèmes d'éducation des

exactions infligées et de l'exploitation des peuples au nom de l'impératif du profit.

Que l'AFESH-UQAM se positionne en faveur d'une éducation émancipatrice dans le cadre d'une société libérée de l'asservissement et du diktat de ces besoins par les élites économiques et politiques.

15 novembre 2012

Considérant que le Parti Québécois a révélé son vrai visage à travers ses mesures anti-sociales, notamment :

- *Les coupures à l'aide sociale,*
- *L'indexation des frais de scolarité*
- *L'arrimage des établissements d'enseignement et de la recherche universitaire au marché*
- *L'abandon des hausses d'impôts pour les plus fortunés*
- *Le maintien de la taxe santé;*

Considérant que le PQ poursuit les politiques d'austérités appliquées à travers le monde par les élites politico-économiques dans le but de poursuivre la réingénierie néo-libérale de l'État qui vise, à termes, à travers le saccage des couvertures sociales, à privatiser les profits et socialiser les pertes;

Considérant que cette politique constitue une étape de plus dans la guerre que les idéologues néolibéraux, au service des possédants, livrent à la population et que la résistance à ces mesures est essentielle au maintien et à l'amélioration des conditions de vies de la population;

Considérant l'intolérance grandissante du SPVM et des autres corps de police québécois envers toute forme de protestations ne correspondant pas à leur conception restreinte de l'ordre public et social;

Considérant que cette intolérance est un obstacle majeur aux efforts de mobilisation de l'AFESH, de ses alliés et des mouvements sociaux au Québec;

Que l'AFESH-UQAM entreprenne une campagne d'actions et d'information contre les politiques d'austérité et contre les mesures répressives mises en place pour les défendre et enjoigne l'ASSÉ à faire de même;

Que cette campagne s'oriente autour des axes de revendications suivants :

- Pour le gel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire,
- Pour l'abolition inconditionnelle de la taxe santé et contre toutes formes de taxes régressives,
- Pour le retrait des coupures dans le régime d'aide sociale et contre toutes coupures futures dans les services sociaux offerts aux plus démunis,
- Contre l'arrimage de l'éducation et des services publics aux diktats du marché;
- Pour le retrait immédiat des articles du règlement municipal P-6 qui contreviennent à la liberté d'expression et au droit de manifester et contre tout autre règlement en ce sens;
- Contre la gestion répressive et agressive des actions collectives par les différents corps policiers du Québec;

Que l'AFESH mette sur pied un comité de soutien aux personnes, étudiant(e)s ou non, arrêté(e)s, ayant reçus des charges ou toutes autres formes de répressions;

Que l'AFESH appelle les autres facultés et institutions scolaires à démarrer de tels comités;

Que l'AFESH-UQAM s'oppose aux coupures dans le réseau des CPE;

Que soit entreprise une campagne de sensibilisation et d'action sur ces enjeux dès maintenant se soldant si nécessaire par une grève générale;

Que l'AFESH-UQAM organise de la mobilisation sur ces questions dans les écoles secondaires en mai et juin;

Que l'AFESH-UQAM tienne une assemblée générale de GGI à l'automne 2013;

Que l'AFESH-UQAM invite l'ensemble des mouvements sociaux, centrales syndicales, groupes communautaires à se joindre à cette campagne.

21 mars 2013

Considérant que la solidarité doit s'incarner davantage que par des mandats d'appui et de soutien;

Considérant que l'AFESH-UQAM existe à travers la contribution bénévole de centaines de personnes et de groupes depuis des années, et que ces groupes ne sont pas aussi bien nantis qu'elle ne l'est;

Considérant que même lors de la grève de 2012, où plus d'un demi million de feuilles ont été imprimées, jamais le budget d'impression n'a été pleinement utilisé;

Considérant que l'AFESH-UQAM ne peut pas assurer, à elle seule, la diffusion d'information sur tous les mandats sur lequel elle a pris position à travers son histoire;

Considérant qu'offrir gratuitement l'impression d'un matériel d'information diversifié permet de contribuer aux luttes sociales larges, et élargit les possibilités de débats parmi les étudiant-e-s et à travers la société;

Considérant que l'AFESH-UQAM a déjà plusieurs mandats partiels allant dans ce sens, notamment pour la production de matériel d'information féministe, anticolonial, anti-impérialiste et critique du capitalisme;

Que l'AFESH-UQAM continue à fournir des impressions gratuites sur les imprimantes qu'elle opère aux groupes qui produisent un matériel d'information respectant des mandats compatibles avec ceux adoptés par l'AFESH-UQAM;

Que soient notamment inclus les groupes militants politiques, féministes, syndicaux, communautaires, ainsi que les associations étudiantes moins fortunées;

Que l'AFESH-UQAM collabore en priorité avec les groupes moins fortunés qu'elle appuie déjà pour faire connaître ce service;

Qu'aucun groupe électoraliste ou parti politique ne puisse bénéficier de ce service;

Que seul le matériel produit à des fins non lucratives bénéficie de cette gratuité;

Que dans la mesure du possible et lorsque applicable des copies du matériel imprimé soit laissé à disposition des étudiant-e-s au local de l'AFESH-UQAM ou sur les tables de mobilisation.

18 septembre 2013

Considérant le projet de Charte des valeurs québécoises et sa charge xénophobe;

Considérant que ladite charte ne répond aucunement aux véritables problèmes qui affligent le Québec, notamment le racisme, le sexisme et la pauvreté;

Considérant qu'en ce sens cette charte se superpose aux politiques d'austérité frappant justement les communautés les plus pauvres et marginalisées;

Que l'AFESH débute dès maintenant une campagne de mobilisation et d'information pour dénoncer le racisme et le sexisme de la Charte des valeurs québécoises et, d'un même souffle, les politiques d'austérité et la Charte des valeurs québécoises et qu'elle appelle l'ASSÉ à faire de même;

Que le discours de la campagne s'attelle à présenter les deux dossiers comme deux facettes du populisme de droite. Plus précisément, que l'axe de discours de la campagne vise à expliquer comment le Parti Québécois, par son projet de Charte, contribue à renforcer les systèmes racistes et sexistes et vise à camoufler l'augmentation du fossé entre les riches et les classes populaires, elle-même amplifiée par les politiques d'austérité des gouvernements successifs;

Que cette campagne soit menée dans la plus étroite collaboration possible avec les groupes progressistes partageant nos principes;

Que l'AFESH dissémine cette idée dans l'ensemble du Québec, et principalement auprès des autres associations étudiantes membres de l'ASSÉ;

Que l'AFESH appelle l'exécutif de l'ASSÉ à respecter ses mandats antiracistes en condamnant la Charte des valeurs québécoises.

18 septembre 2013

Que l'AFESH s'oppose au nationalisme identitaire et qu'elle appelle l'ASSÉ à faire de même.

18 septembre 2013

Considérant l'offensive tout azimut des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;

Considérant l'imminence des négociations du secteur public, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démantèlement des systèmes de retraite;

Considérant que le projet de loi 3 vise non seulement les retraites des employé-e-s municipaux mais aussi les droits syndicaux fondamentaux des travailleurs et travailleuses;

Considérant qu'avec la fréquence de leurs impositions, les lois spéciales n'ont plus de spéciales que le nom;

Considérant que les coupures et compressions dans le système de santé, notamment par la fusion de centre de services de proximité (CSSS), accentue une inégalité fondamentale entre les individus en condamnant les plus pauvres à une précarisation de leur propre vie ;

Considérant que les coupures et hausses de frais dans le système d'éducation et d'autres mesures comme l'abandon de la formation générale dans les CÉGEPs mène au démantèlement dudit système et à sa marchandisation ;

Considérant que la mise en place d'un comité de révision permanente des programmes sociaux, mis en place cet été, démontre une volonté dans le long terme de se débarrasser des devoirs sociaux de l'État ;

Que l'on lance une campagne contre l'austérité.

Que cette campagne s'articule sur 2 axes:

-Lutte contre l'austérité en santé, en éducation et dans les services sociaux (coupures, gel des embauches, hausses de frais, privatisation et marchandisation)

-Droit syndicaux: (lutte contre la réouverture des conventions collectives, l'attaque contre les régimes de retraites et contre les lois spéciales).

Que le discours de cette campagne pose le problème de l'austérité, non pas comme une fatalité mais bien comme un projet idéologique de démantèlement des services publics.

Que l'on fonde et finance un comité Printemps 2015 UQAM.

Que l'on fonde un comité ad hoc de soutien aux besoins matériels et émotifs des grévistes.

Que l'on articule localement cette campagne dans le cadre de la campagne À nous l'UQAM!

Que l'on fasse la promotion de cette campagne auprès des syndicats, associations étudiantes et groupes communautaires et que l'on appelle à la formation de comités Printemps 2015 dans l'ensemble des institutions d'enseignement et lieux de travail du Québec .

Que l'on ramène cette proposition à l'ASSÉ.

Qu'un Congrès fasse le point au cours de l'automne sur les diverses annonces gouvernementales ayant trait aux mesures d'austérité afin de préciser le discours et de poser des revendications plus précises.

Que l'AFESH appelle ses groupes alliés à la grève lors du 1^{er} mai 2015.

Que l'AFESH appuie le mouvement de grève social du 1^{er} mai 2015.

16 septembre 2014

Considérant l'ampleur des attaques des gouvernements contre les services publics et les droits syndicaux;

Considérant l'imminence des négociations du secteur publique, le projet de grève sociale pour le 1er mai et la lutte contre le démembrement des systèmes de retraite;

Considérant que cette période est propice à un front commun entre les étudiant-es et les travailleurs-euses et les sans-emplois contre les politiques d'austérité du gouvernement québécois ;

Considérant que seule une grève prolongée au printemps nous donnera l'espace et le temps pour radicaliser les pratiques et les discours des luttes qui y seront menées;

Automne 2014

Que l'on participe à la manifestation du 31 octobre contre l'austérité.

Que l'on tienne une assemblée générale afin de tenir une journée de grève pour la manifestation du 31 et une journée pour des actions de perturbation à la mi-novembre.

Que ces deux journées soient posées comme des ultimatums au projet d'austérité et comme menace d'une grève reconductible en mars prochain.

Hiver 2015

Que l'on tienne un congrès spécial début février pour juger l'état de la situation.

Mobilisation en vue de votes de grèves reconductibles en mars.

Qu'une manifestation nationale ait lieu fin février, début mars.

16 septembre 2014

Considérant le mandat adopté à l'AG de l'AFESH du 16 septembre pour une campagne contre l'austérité;

Considérant la journée d'action locale du 27 novembre ;

Considérant que, dans le cadre de cette journée, il est nécessaire de se libérer mais aussi de libérer le corps enseignant;

Que l'AFESH soit en grève le 31 octobre afin de participer à la manifestation nationale 'L'austérité une histoire d'horreur', le 12 novembre afin de participer à une journée de grève uqamienne et en solidarité avec les salarié-e-s, et l'après-midi du 27 novembre de 12h30 à 21h pour une journée d'action locale. »

30 octobre 2014

Considérant les attaques de l'administration et la nécessité d'une solidarité entre les membres de la communauté uqamienne;

Considérant les quiproquos survenus lors de la dernière grève du SEUQAM, le jeudi 9 octobre dernier;

Considérant la campagne 'À Nous L'UQAM' visant à mener une lutte commune contre l'austérité, la marchandisation du savoir et l'autoritarisme de l'administration dans le cadre des négociations de convention collective des salarié-e-s de l'UQAM.

Que l'AFESH participe à la manifestation 'À Nous L'UQAM' du 11 novembre prochain

Que l'AFESH soit solidaire des grèves des syndicats uqamiens et soit en grève dès lors que ceux-ci sont en grève.

Que dans le cas d'une grève reconductible de ces syndicats, une assemblée générale de grève de l'AFESH soit convoquée.

30 octobre 2014

Considérant les derniers évènements à Saint-Jean-Sur-Richelieu et à Ottawa ;

Considérant la décision du gouvernement de participer à la guerre contre l'État islamique en Irak et en Syrie;

Considérant que ce qui se passe aujourd'hui au Moyen-Orient n'est pas une guerre religieuse, mais une guerre d'intérêts économiques et géopolitiques ;

Considérant la stratégie antiterroriste du Canada pour la sécurité nationale et la loi S7 qui vise à donner de nouveaux outils aux autorités fédérales pour lutter contre le terrorisme qui peut atteindre les libertés ;

Considérant les messages politiques engagés vers une vision de coupures et d'austérité ;

Considérant les politiques libérales actuelles touchent non plus les communautés les plus pauvres et marginalisées ; mais aussi la classe moyenne favorisant les solutions extrémistes et fondamentalistes ;

Considérant le projet de Charte des valeurs québécoises et sa charge xénophobe;

Considérant que les médias affligent le public de messages et d'images augmentant souvent faussement la peur, l'effroi et l'intolérance.

Que l'AFESH s'engage à appuyer la Campagne Violette en envoyant un message public d'appui à cette initiative dans le cadre de ses manifestations contre l'austérité et les solutions sécuritaires qui n'intègrent pas l'approche sociale du problème ;

Que l'AFESH se positionne par rapport au discours du gouvernement qui explique les événements au jihad en marginalisons le rôle de la pauvreté, du chômage et les politiques d'austérité qui encourage l'extrémisme ;

Que l'AFESH se positionne contre la guerre et l'impérialisme canadien, notamment les invasions et les attaques en Syrie et en Irak ;

Que l'AFESH dénonce le racisme et la xénophobie ;

Que l'AFESH se positionne contre la tentative d'exploiter l'émotivité découlant de la fusillade pour faire adopter des lois qui pourraient restreindre sérieusement les droits et libertés civils ;

Que l'AFESH se positionne contre les dérives sécuritaires ;

Que l'AFESH soit ouverte de coopérer avec d'autre organisme et association civile contre l'austérité, la violence au nom de la religion, l'islamophobie, la xénophobie et toutes les phobies ;

Que l'AFESH encourage ses membres à prendre part aux actions et activités de réflexion dans le cadre de la Campagne Violette.

30 octobre 2014

Que l'AFESH soit en grève du 23 mars au 3 avril pour revendiquer un réinvestissement massif dans les services publics et la fin des projets d'hydrocarbure;

Que, tel que discuté au sous-comité de la plénière inter-modulaire du 13 février 2015, les stages cliniques ou d'intervention, y compris ceux ayant lieu au Centre des services psychologiques de l'UQAM, ainsi que les cours suivis en concomitance avec les stages et donc qui permettent leur réalisation (SEX3201, SEX8301, SEX8310, SEX8320, SEX8205, SEX8215, SEX8225, SEX8235, PSY7518, PSY7618, TRS6400, TRS6450, PSY8412, PSY842X) ne soient pas affectés par la grève;

Que l'on appelle à la solidarité de tou.te.s les membres de l'AFESH.

Que l'AFESH participe massivement à la manifestation nationale de l'ASSÉ le 2 avril et à celle du 21 mars appelée par le Comité Printemps 2015;

Que l'AFESH appelle à une assemblée de grève générale illimitée à la session d'automne 2015;

Que l'ASSÉ entame une escalade des moyens de pression contre les coupures et les hausses de tarif administrées dans les services publics pouvant aller jusqu'à une grève générale illimitée à l'automne 2015;

Que la campagne de grève 2015-2016 de l'ASSÉ se nomme: «Un mouvement: dix milliards de solutions!»;

Que l'on revendique prioritairement la réinstauration d'une taxe sur le capital pour les institutions financières, l'abolition du crédit d'impôt sur les gains en capitaux et l'augmentation du nombre de paliers d'imposition;

Que l'on revendique le réinvestissement complet des revenus engendrés par ces mesures dans les services publics, dont les universités et les cégeps, dans les subventions aux organismes communautaires et dans les conditions de travail des syndiqué-e-s du secteur public, afin d'annuler les compressions budgétaires, les coupures et les tarifs qui se sont accumulées dans les dernières années, dans la perspective de donner un accès universel à des services publics gratuits et de qualité;

Que l'ASSÉ organise un rassemblement national des syndiqué-e-s en éducation cet été afin de poser les bases de la lutte à venir dans le secteur de l'éducation;

Que l'on réaffirme la légitimité de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics pour mener cette lutte et que l'on y investisse nos énergies;

Que l'AFESH tienne une assemblée générale ayant pour sujet la reconduction de la grève dans la semaine du 7 avril.

17 février 2015

Que les revendications de notre campagne de grève soient:

- L'abolition des mesures d'austérité;
- Pour un véritable partage de la richesse collective, passant notamment par un réinvestissement dans les services publics, les programmes sociaux, la culture et la vitalité des régions ainsi que par une hausse substantielle du salaire minimum;
- L'abrogation de la loi 10 et la fin de la privatisation annoncée des services sociaux;
- Pour des institutions publiques, démocratiques et accessible à tous et à toutes;
- L'arrêt de l'ensemble des projets d'exploitation et de transport d'hydrocarbures;
- La réouverture de la loi 3 et le respect du Front commun de la fonction publique par une offre patronale respectant la dignité des travailleuses et travailleurs;

Que l'AFESH appelle les travailleuses du secteur public, secteur composé majoritairement de femmes, à faire de cette grève une grève féministe dépassant le syndicalisme traditionnel et recentrant le débat sur la question de la lutte des femmes contre l'État qui leur refuse systématiquement le droit de grève par l'entremise de la Loi sur les services essentiels, loi réduisant les travailleuses au rôle de ménagères de toute la société;

Que l'AFESH mandate l'ASSÉ de lancer une campagne nationale de grève générale illimitée pour le printemps 2015 et qu'en ce sens elle produise du matériel d'information et de mobilisation.

17 février 2015

Considérant que depuis le début de la session universitaire d'automne plusieurs textes de réflexion ont circulé au niveau national à propos du rôle de l'ASSÉ et/ou de ses instances

Considérant que plusieurs propositions qui visent à modifier le fonctionnement de l'ASSÉ ont été discutées en congrès depuis la même période

Considérant que les dynamiques présentes lors des moments de grève du printemps et de l'automne 2015 nécessitent des réflexions

Considérant que des congrès d'orientation ont suivis les grèves de 2005 et 2012 et que les dynamiques présentes au national lors du printemps et de l'automne 2015 nécessitent des réflexions

Considérant que plusieurs critiques faites lors du congrès d'orientation de 2013 que l'on peut retrouver dans le cahier de mémoires disponibles sur le site de l'ASSÉ sont encore pertinentes

Que l'AFESH soit en faveur d'un congrès d'orientation de l'ASSÉ à l'automne 2016

Que d'ici là, l'AFESH informe et sonde ses membres sur les différents enjeux soulevés en vue du congrès

13 novembre 2015

Que l'AFESH fasse une campagne d'information et de mobilisation sur les multiples facettes du travail étudiant :

- Le plein salaire pour tout-e-s les étudiant-es en situation de stage et l'abolition des coûts pour les activités créditées;
- L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études, la non prise en compte du revenu des étudiant-es au dessous du seuil de 10 000\$ par année et la bonification des prestations de l'aide financière aux études sous forme de bourse et le maintien de l'AFE advenant la mise en place du revenu minimum et l'abolition de la logique d'endettement étudiante de l'AFE ;
- Un revenu de travail décent, le salaire minimum à 15\$ de l'heure;

- La revalorisation et l'augmentation du travail effectué par les auxiliaires d'enseignement et de recherche dans les activités pédagogiques non magistrales tel que les laboratoires et les ateliers;

Que l'AFESH appuie les revendications et participe aux mobilisations actuelles pour la rémunération des stages en psychologie et en éducation et appelle à l'organisation de campagnes semblables pour l'ensemble des programmes professionnels et techniques avec des stages non rémunérés

Que soit mis de l'avant l'aspect bénéfique pour les parents étudiants une campagne avec de telles revendications les étudiant.e.s ayant des enfants étant particulièrement pénalisé.e.s par l'obligation de conjuguer étude et travail rémunéré

Que soit mis de l'avant, notamment, l'aspect féministe transinclusif, antiraciste et anticapacitiste d'une campagne ayant de telles revendications;

Que soit mis de l'avant l'aspect bénéfique pour les parents étudiant-es d'une campagne avec de telles revendications, les étudiant-es ayant des enfants étant particulièrement pénalisé-es par l'obligation de conjuguer études et travail rémunéré.

21 septembre 2016

Positions face aux structures administratives

Que le contrat de performance signé entre l'UQAM et le MEQ soit résilié ;

Que la moyenne cible de l'UQAM soit diminuée à 30 ;

Que la souveraineté académique du COP soit libre de décider du degré d'ouverture de son programmes ;

Que l'État effectue un réinvestissement massif en éducation afin de favoriser une éducation de qualité.

17 octobre 2002

*Attendu les besoins des associations étudiantes pour mener leurs activités syndicales légitimes;
Attendu les difficultés rencontrées pour l'obtention des listes de locaux de cours auprès de différents services administratifs de l'UQAM;*

L'AFESH-UQAM exige :

Que les SVE, en tant qu'intermédiaire entre les associations étudiantes et la bureaucratie de l'université, soient tenus de rendre disponible aux associations étudiantes facultaires et modulaires les listes de locaux de cours, et ce en tout temps.

15 avril 2004

Que l'AFESH fasse pression sur l'administration pour que soient rendus publics le contrat avec les gardes de sécurité ainsi que leurs règles de conduite.

21 octobre 2004

Que l'AFESH prenne position en faveur du communiqué intitulé «Grand succès de la nuit de répression générale illimitée» et exige aussi la démission d'Alain Gingras, directeur du service de la sécurité.

15 mars 2005

Que l'AFESH s'oppose vigoureusement à la hausse des frais afférents destinés aux Services à la Vie Étudiante.

5 octobre 2005

Que l'AFESH exige que les heures d'ouverture de la bibliothèque soient rétablies au minimum de ce qu'elles étaient avant.

5 octobre 2005

Considérant la nécessité du développement immobilier de l'UQAM pour la création de nouveaux espaces de classes, de bureaux et de réunion qui permettent un meilleur fonctionnement des activités académiques, professionnelles et associatives de l'UQAM ;

Considérant que ce développement ne doit pas se faire à n'importe quel prix, autant sur les plans social, environnemental et de l'aménagement urbain ;

Considérant que l'UQAM a recours au privé pour le financement de son développement immobilier, notamment par le Partenariat Public-Privé avec la firme Busac et l'émission d'obligations en janvier 2004, et que ces décisions confirment et prévoient le désinvestissement de l'État québécois en éducation plutôt qu'elle ne le dénonce ;

Considérant la nécessité d'un investissement public massif en éducation plutôt que l'incursion du privé dans le financement des institutions scolaires ;

Considérant que la construction d'un parc de stationnement souterrain de près de 800 places dans le cadre du projet de développement de l'îlot voyageur va à l'encontre de la politique environnementale de l'UQAM (énoncé de principe no 2, articles no 3.2.5, 4.2.1, et 4.2.2), et, plus globalement, des objectifs du protocole de Kyoto qui visent la réduction des émissions des gaz à effet de serre ;

Considérant que la construction de ce parc de stationnement aura des impacts négatifs sur la qualité de vie des résidentes et résidents du quartier Ville-Marie ;

Considérant que l'UQAM privilégie dans ses décisions, l'investissement dans le développement immobilier alors que les besoins de financement de ses activités pédagogiques sont plus que criants ;

Considérant l'absence d'une véritable consultation de la communauté universitaire dans le dossier du développement immobilier, et plus précisément dans le projet de l'îlot voyageur ;

L'AFESH-UQAM dénonce l'irresponsabilité sociale et environnementale de l'UQAM dans son projet de développement de l'îlot voyageur et exige:

- L'annulation du partenariat public-privé avec la firme Busac ;
- L'engagement, de la part de l'administration de l'UQAM, de ne faire en aucun cas, appel à des partenariats public-privé ;
- La réduction de la construction du nombre de places de stationnement au minimum requis par les règlements municipaux ;
- Le respect de la politique environnementale de l'UQAM dans le cadre de tous ses développements immobiliers ;
- La tenue d'une consultation de la communauté universitaire de l'UQAM sur le projet de développement de l'îlot voyageur ainsi que sur tous les projets de développement futurs, par le dépôt de mémoires et la rédaction d'un rapport indépendant sur la question ;
- Que ces rapports soient pris en considération par le Conseil d'administration de l'UQAM lors de la prise de décision concernant les projets de développement immobiliers ;
- Contre le déplacement de la collection de sciences politiques (J) à la future bibliothèque facultaire.

17 novembre 2005

Que l'AFESH continue de faire pression auprès des groupes de l'UQAM pour promouvoir les principes de démocratie directe.

23 janvier 2007

Que l'administration de l'UQAM reconnaisse une fois pour toute la souveraineté d'association de l'AFESH-UQAM. Qu'en ce sens, l'AFESH réitère son mode d'organisation basé sur la démocratie directe. D'autre

part, qu'elle se désengage financièrement des coûts du référendum sur la CANO s'il y a lieu.

18 septembre 2007

Que l'AFESH condamne le mépris de l'administration envers sa souveraineté associative et exige de sa part des locaux nécessaires à la pleine réalisation de l'ensemble de ses activités syndicales.

18 septembre 2007

Que l'AFESH revendique un accès permanent et sans limite aux locaux de l'université, en particulier les locaux syndicaux.

18 septembre 2007

Considérant que l'État est l'unique responsable des institutions publiques,

- Que l'AFESH, en solidarité avec les travailleurs et travailleuses de l'UQAM, exige l'abolition rétroactive de toutes les mesures du plan de redressement du 15 juin et qu'en ce sens, l'État donne les moyens nécessaires à la pleine réalisation de la mission des institutions, et ainsi éviter la tutelle,

- Que l'AFESH exige du gouvernement les moyens nécessaires de sortie de crise juste à l'UQAM.

27 septembre 2007

Considérant que les mesures du plan de redressement seront mises en application suite à la consultation du comité des sages qui se réunira à la fin mai ;

Considérant que celles-ci contiennent une multitude de mesures rétrogrades quant à la qualité et l'accessibilité de notre université;

Considérant que malgré l'ensemble de ces mesures l'UQAM ne pourra résorber son déficit chronique;

Considérant que faute d'une aide extérieure, l'UQAM ne sera pas en mesure de préserver sa mission, voire sa survie (selon les dires même de la firme PwC et le vérificateur général du Québec);

Considérant que la majorité des syndicats de l'UQAM sont en négociation quant à leur convention collective;

- Que l'AFESH travaille à la formation d'un front commun réunissant les associations étudiantes et syndicales afin de préserver la mission de l'UQAM et lui permettre de prodiguer un enseignement accessible et de qualité ;

- Que, dès maintenant, l'AFESH, en collaboration avec les autres associations syndicales, organise des actions symboliques contre le plan de redressement de l'UQAM et en faveur d'un meilleur financement.

23 avril 2008

Qu'en collaboration avec certaines autres organisations syndicales de l'UQAM, l'AFESH travaille à la tenue d'États généraux de l'UQAM portant sur les points suivants :

- Accessibilité versus excellence
- Articulation de l'enseignement et de la recherche
- Savoir versus économie

Ces États généraux auraient pour but de mettre sur pied un espace de débat véritablement démocratique sur les orientations de notre université en opposition au plan stratégique de l'administration.

24 avril 2009

QUE l'AFESH dénonce l'attitude méprisante de l'administration durant ce dernier conflit. Que conséquemment, elle exige la démission du recteur Claude Corbo et de la présidente du CA de l'UQAM, Isabelle Hudon.

QUE soit lancé l'appel à la parution spéciale d'un journal intersyndical pour la rentrée de la session d'automne 2009. Que ce journal porte sur les enjeux soulevés par la dernière grève et les perspectives d'avenir pour l'UQAM.

QUE si les concessions faites par la partie patronale se font au prix de hausses de frais,

l'AFESH recommence sa campagne de mobilisation.

24 avril 2009

Que l'AFESH-UQAM exige l'abolition du conseil d'administration, du rectorat et de toutes autres structures oppressives dans une perspective de gestion effectuée par les étudiant-e-es et les employé-e-s de l'UQAM et qu'il y ait la tenue d'états généraux sur la gestion de l'UQAM par la communauté uqamienne.

Que l'AFESH-UQAM se positionne pour l'autogestion de son université et appelle à des états généraux sur la gestion de l'université .

30 mars 2012

Que, sauf en cas de circonstance humanitaire avérée, l'AFESH-UQAM s'oppose à toute entente individuelle entre étudiantes et étudiants et professeur-e-s lorsque cette entente est prise comme moyen en vue de contrecarrer les conséquences de la grève.

30 mars 2012

Que l'AFESH recommence à siéger à la commission des études.

16 avril 2012

Considérant la position antidémocratique de la Commission des études, qui cherche à exclure complètement les étudiant-e-s du processus décisionnel des modalités de retour en classe;

Considérant que celle-ci s'apprête à imposer des critères stipulant que : les étudiant-e-s ne peuvent pas se prononcer sur les modalités de reprises des cours et que c'est exclusivement les professeur-e-s / chargé-e-s de cours qui ont le monopole de la décision, que la reprise des cours pourra s'étendre les fins de semaine alors que la plupart des étudiant-e-s ont des obligations

relatives à leur emploi ou à leur famille, que la seule modalité sur laquelle les étudiant-e-s pourront se prononcer (et voter) est l'entente d'évaluation, après un débat MAXIMAL de 30 minutes obligatoirement tenu lors du 1er cours et qu'à l'issue de ce débat l'entente d'évaluation doit être signée

Que L'AFESH travaille à l'établissement d'un rapport de force face à la direction de l'UQÀM via des pressions externes sur la Commission des études.

Que l'AFESH exige en Commission des études et au Conseil d'administration que le processus de retour en classe soit entièrement démocratique, c'est-à-dire sans ingérence de la Direction et de l'administration de l'UQÀM, qu'il soit le fruit d'une délibération entièrement gérée par les professeur-e-s/chargé-e-s de cours et les étudiant-e-s, autant au niveau de l'entente d'évaluation que des modalités de reprise des cours (horaire des cours, durée des cours).

Que les étudiant-e-s puissent se prononcer et voter autant sur l'entente d'évaluation que sur les modalités de reprise des cours.

5 juin 2012

Entendu qu'aucune décision concernant spécifiquement les étudiant.e.s aux études avancées en rédaction (au projet, au mémoire ou à la thèse) n'a été prise jusqu'à présent;

Entendu qu'il est nécessaire d'encourager les étudiant.e.s aux études avancées à participer activement aux activités du mouvement de grève ;

Entendu l'impossibilité pour les étudiant.e.s aux études avancées de reprendre de manière condensée le temps de rédaction perdu lors de la grève ;

Entendu le stress ressenti ou anticipé par les étudiant.e.s impliqué.e.s dans le mouvement de grève en lien avec les conséquences financières et administratives négatives encourues par un éventuel retard dans leur parcours académique ;

Entendu que la durée moyenne des parcours académiques des étudiant.e.s des cycles supérieurs dépasse souvent le maximum de sessions auxquelles ceux et celles-ci sont admissibles aux prêts et bourses auprès de l'AFE, et ce même en situation normale :

Que soit octroyé aux étudiant-e-s en rédaction, un délai pour le dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses, thèses, essais et toute autre épreuve de synthèse menant à l'obtention du diplôme » après dépôt des projets de mémoire, mémoires, projets de thèses, thèses et essais affectées par la grève étudiante,

et ce, pour une durée équivalente à la durée totale du conflit.

Que tout-e étudiant-e désirant reporter une activité académique durant la grève puisse le faire (y compris les soutenances et les dépôts) sans être pénalisé-e de quelque manière.

Que soit revendiqué auprès de l'administration de l'UQAM, du MELS et de l'AFE que le nombre maximum de sessions auxquelles les étudiant-e-s ont accès aux prêts et bourses soit augmenté proportionnellement à la durée de la grève étudiante.

Que soit revendiqué auprès de l'administration de l'UQAM, du MELS et de l'AFE que le nombre maximum de sessions auxquelles les étudiant-e-s, tout cycle confondu, ont accès aux prêts et bourses soit augmenté proportionnellement à la durée de la grève étudiante.

5 juin 2012

Que l'AFESH condamne et s'oppose à la réalisation du plan directeur immobilier (PDI) de l'UQAM

Considérant les délais trop court afin de permettre une réelle consultation démocratique à la base des parties concernées concernant le PDI, avec ses conséquences notamment sur l'avenir du Café Aquin :

Que l'AFESH exige une suspension des travaux entourant le PDI afin de permettre à toutes les parties concernées de se consulter adéquatement

Qu'advenant le refus de l'administration, que des moyens de pressions soient entrepris afin de bloquer la réalisation du PDI.

Que l'on communique le plus rapidement possible notre position aux parties intéressées.

19 juin 2012

Que prenne fin le boycott des instances de l'UQAM par l'AFESH.

Et que la participation à ces instances soit évaluée au cas par cas et prioritairement que l'AFESH soit représenté dans les instances où le fond d'aide est discuté.

28 septembre 2012

Que l'on blâme l'exécutif pour son non-respect du mandat de boycott des instances de l'UQAM.

28 septembre 2012

Que l'AFESH encourage toute initiative visant à dénoncer et perturber les pratiques des administrateurs-trices et structures de l'UQAM qui vont à l'encontre des valeurs de l'AFESH (contre la privatisation, la marchandisation, pour l'autogestion et pour la gratuité scolaire).

Et que l'AFESH fasse une campagne d'information et d'action sur la présidence du CA de l'UQAM notamment en ce qui a trait au fait que les individus proviennent des milieux des affaires et non du milieu institutionnel

28 septembre 2012

Que l'AFESH adopte un mandat de méfiance contre toutes les instances de concertation de l'UQAM.

28 septembre 2012

Que l'AFESH-UQAM s'abstienne de voter lors de la course au rectorat (en ne votant pas).

Que l'AFESH-UQAM réitère qu'elle s'est positionnée en faveur de l'abolition du Conseil d'administration, du rectorat et de toute autre structure d'oppression à l'Université, dans une perspective d'autogestion effectuée par la communauté uqamienne.

Que l'AFESH-UQAM dénonce le processus de course au rectorat, tant au niveau de la forme que du côté des candidats, qu'elle critique les structures anti-démocratiques de l'UQAM, la dérive marchande qui se matérialise au quotidien, ainsi que les logiques patriarcales, classistes, capitalistes et racistes de l'Université.

Que l'AFESH-UQAM organise une campagne d'action revendiquant la disparition totale des entreprises

privées et à but lucratif sur le campus, la gratuité scolaire et l'autogestion universitaire.

Que l'AFESH-UQAM collabore avec ses alliés pour publiciser sa position.

Que l'AFESH-UQAM organise littéralement une « course au rectorat » à une date appropriée.

16 octobre 2012

Que l'AFESH dénonce la dérive sécuritaire, l'absence complète de consultation préalable de la communauté uqamienne et l'attitude méprisante de l'administration, en particulier en la personne de Diane Demers et le non respect des droits associatifs

Que l'AFESH demande la démission de Diane Demers

Que l'AFESH demande le retrait immédiat de toutes les caméras et autre dispositif de surveillance qui ont été installée depuis le début de la session d'hiver 2013.

Que l'AFESH exige l'arrêt immédiat des travaux et le démantèlement des murs temporaires.

Que l'AFESH fasse savoir à l'administration de l'UQAM que dans l'avenir l'UQAM respecte la collégialité dans ses prises de décision, en consultant l'ensemble de la communauté touchée par de tels inconvénients, au moins une session d'avance.

Que l'AFESH exige le versement des salaires et pertes de revenus des employéEs touchéEs par les travaux (Café Aquin, CSPE et l'association des étudiantEs handicapéEs)

Que l'AFESH refuse de payer la facture pour les graffitis du 2ieme du pavillon Aquin et dénonce le fait que l'administration tente de lui refiler la facture.

Que ces revendications soit remises à l'administration.

15 janvier 2013

Considérant l'installation de nouvelles caméras de surveillance depuis le vendredi le 11 janvier 2013 dans les aires de circulation, dans les sorties de secours du pavillon Hubert-Aquin et dans d'autres pavillons de l'UQAM,

Considérant que la communauté universitaire n'a à aucun moment été consultée et n'a ainsi jamais pu prendre part à la définition des besoins et des mesures relatives à la vidéosurveillance dans ses lieux de travail et d'étude,

Considérant que l'absence de politique quant à l'utilisation de la surveillance vidéo porte préjudice à la communauté universitaire et à ses membres,

Considérant que l'installation de nouvelles caméras, peu de temps après la grève de 2012, peut faciliter le contrôle social et la répression des activités politiques au sein de l'UQAM,

Que l'AFESH considère que la présence de ces caméras de vidéosurveillance est une atteinte grave aux libertés associatives, syndicales, civiles, individuelles et collectives des membres de la communauté universitaire;

Que l'AFESH dénonce les agissements unilatéraux de l'administration de l'UQAM visant à policer la communauté universitaire, à restreindre ses libertés et à procéder à du profilage politique;

Que l'AFESH exige le retrait immédiat des dispositifs de vidéosurveillance installés;

Qu'advenant un refus de l'administration de l'UQAM, l'AFESH entreprenne une escalade de moyens de pression;

Que, pour ce faire, l'AFESH crée un comité contre la vidéosurveillance et la dérive sécuritaire de l'administration de l'UQAM et qu'elle invite tous les étudiants et toutes les étudiantes de l'UQAM à s'y joindre;

Que l'AFESH encourage également les actions autonomes allant dans le sens de cette proposition.

18 septembre 2013

Considérant que l'AFESH a déjà dénoncé le Plan Directeur Immobilier (PDI) imposé unilatéralement sur les étudiant.es et professeur.es sans leur consultation ou consentement;

Considérant que le déménagement du département de psychologie remet en question la capacité de l'AFESH à se mobiliser en tant qu'association facultaire;

Considérant que les modules de psychologie comprennent entre 20-25% de la totalité de la population afeshienne, et qu'une potentielle perte de membres diminuera notre rapport de force face à l'administration de l'UQAM, et face à l'État;

Considérant que les intérêts privés sont privilégiés par rapport aux intérêts étudiants (trousse voyage, Sushi shop, A & W,) et que l'UQAM a deux boutiques au niveau métro du pavillon Aquin dans le principal corridor du campus;

Considérant que l'UQAM propose d'utiliser l'espace créé par le non-renouvellement du bail du CLSC sur la rue sanguinet pour l'administration et les gardas au lieu de l'utiliser pour la création de salles de cours;

Que l'AFESH réitère qu'il exige l'arrêt complet du PDI jusqu'à ce qu'une consultation de tous les groupes concernés soit faite;

Que le PDI ne soit pas approuvé sans le consentement de l'AFESH;

Que l'AFESH reste dans le corridor principal du campus central au niveau métro;

Que l'AFESH fasse pression pour que l'administration exclut tous les intérêts privés avant d'envisager le déménagement du département de psychologie;

Que l'AFESH convoque une assemblée générale de grève en février si ces demandes ne sont pas respectées;

Que l'AFESH exige la transparence de la part de l'administration sur tout plan visant le déplacement des étudiant.es;

Que l'AFESH invite tous ses membres à appeler l'administration pour exiger l'arrêt du PDI et la publication de toutes les informations concernant le PDI;

Que l'AFESH considère le PDI comme une atteinte grave à sa capacité de mobiliser ses membres et de faire la grève, et qu'en ce sens l'AFESH entame une escalade de moyens de pression contre l'administration de l'UQAM;

Que le PDI prenne en considération les revendications du Ras-le-Bol concernant un local de cuisine, de distribution et d'éducation populaire par et pour les étudiant.e.s.

27 janvier 2014

Considérant que la police est une organisation de répression politique de l'État;

Considérant la solidarité nécessaire envers nos camarades judiciairisés et violentés par l'État en défense de nos droits et demandes collectives;

Considérant l'augmentation de la surveillance des étudiants et le profilage politique que cela peut entraîner;

Considérant que les policiers entrent régulièrement dans le campus central de l'UQAM, par exemple pour prendre un café au Salon G;

Que l'AFESH dénonce la présence policière sur le campus;

Que l'AFESH prenne les mesures nécessaires pour soutenir toute initiative de justice alternative qui n'inclut pas la police ni le système judiciaire;

Que l'AFESH travaille avec les autres associations facultaires dans ce sens pour créer un rapport de force et une solidarité interfacultaire.

27 janvier 2014

Considérant le déménagement du département de psychologie dans un bâtiment éloigné du campus central et l'absence d'un café facultaire dans le nouveau pavillon;

Considérant que la vie étudiante est menacée par la répartition des locaux de cours entre les différents pavillons éloignés les uns des autres, et la nécessité d'avoir un lieu commun d'échange afin d'aider à reconstruire la vie sociale de la communauté étudiante en psychologie;

Considérant l'importance de s'appropriier le nouveau pavillon afin que la communauté étudiante de psychologie développe un sentiment d'appartenance au département de psychologie;

Considérant que la création d'un café étudiant favoriserait l'utilisation de produits écologiques, équitables et locaux;

Considérant que la phase concernant le déménagement de psychologie dans le pavillon Adrien Pinard (SU) a bel et bien été réalisée, la proposition 4.2 du procès verbal de l'AG de l'AFESH du 27 janvier 2014 n'a plus sa raison d'être;

« Considérant que l'AFESH s'oppose au PDI de l'UQAM;

Considérant que le café étudiant qui serait installé dans le pavillon SU dépend de la réalisation de ce plan ;

Que l'AFESH suspende son endossement du projet de développement d'un second café étudiant de sciences humaines dans le pavillon SU.

Que l'AFESH concentre plutôt ses efforts à l'escalade de moyens de pression pour empêcher la réalisation du PDI. »;

Que l'AFESH reprenne son endossement du projet de développement d'un second café étudiant de sciences humaines dans le pavillon Adrien Pinard(SU), tel qu'appuyé au point 2.1.6 de l'AG du 18 avril 2013 : « Que l'AFESH donne son appui au développement au projet de développement d'un second café étudiant selon les principes mentionnés précédemment»;

Que l'AFESH soutienne la création d'un café étudiant autogéré par et pour les étudiant-e-s de sciences humaines dans le pavillon Adrien Pinard (SU), mandaté par l'AFESH, mais dont la gestion financière et décisionnelle serait attribuée aux membres du comité de ce café.

1^{er} octobre 2014

Considérant l'intensité sans précédent de la répression politique à l'UQAM, opérée via la vidéosurveillance, le fichage, la hausse fulgurante du nombre d'agent-es de « sécurité » et du budget « sécuritaire », les expulsions ciblées et la judiciarisation;

Considérant que cette répression vise à couper court à la mobilisation politique en cours et à venir, en l'occurrence celle contre l'austérité et les hydrocarbures;

Considérant que de cesser la grève maintenant équivaldrait à accorder la victoire à l'administration de l'UQAM et au gouvernement dans leur entreprise de destruction de l'action politique dissidente, et qu'il deviendrait alors de plus en plus difficile de rétablir des rapports de force importants;

Considérant que les décisions et les déclarations du gouvernement rappellent tous les jours que la présente mobilisation, contre les mesures d'austérité et les hydrocarbures, conserve toute sa pertinence et toute son urgence;

Considérant que cette mobilisation est forte et continue quotidiennement à prendre de l'ampleur, mais que tout reste encore à gagner;

Que l'AFESH demeure en grève, de façon illimitée, contre les mesures d'austérité et les hydrocarbures, en respect des mêmes exemptions de cours appliqués jusqu'ici;

Et que l'on réaffirme : Que l'AFESH exige la révocation immédiate et définitive des neuf convocations devant le comité de discipline;

Que l'AFESH exige que l'administration s'engage à ne pas engager de poursuite judiciaire contre les individu-es visé-es par ces convocations;

Que l'AFESH demeure en grève avec des assemblées générales de positionnement politique à chaque semaine tant et aussi longtemps que des étudiant-es seront l'objet d'expulsion ou de menace d'expulsion politique, ou de judiciarisation en lien avec les mandats de l'AFESH;

Qu'une Assemblée générale de grève soit convoquée sur-le-champ, chaque fois que des personnes seront menacées d'expulsion politique ou de judiciarisation en lien avec les mandats de l'AFESH;

Que l'AFESH exige la fin de la répression politique à l'UQAM, et donc la fin du fichage, des convocations

devant le comité de discipline, de la judiciarisation des étudiant-es, de l'embauche d'agent-es de sécurité, et de l'acceptation de la présence d'agent-es du SPVM dans les murs de l'Université;

Que l'AFESH rappelle que l'autogestion de l'UQAM par les les étudiant-es, les chargé-es de cours, les professeur-es et tou-tes les employé-es de l'UQAM, à l'exception des cadres, serait le meilleur moyen de prévenir les attaques, les malversations ainsi que les orientations néolibérales de l'administration;

Que l'AFESH exige une limitation claire des pouvoirs des gardien-ne-s de sécurité en ajoutant au règlement 10 de l'UQAM sur la protection des personnes et des biens qu'ils-elles ne puissent pas utiliser de menottes, ni de bâtons ou toutes autres formes d'armes et qu'ils et elles n'aient ni le droit de toucher, ni de séquestrer quiconque, et qu'ils-elles n'aient pas le droit de demander à une personne dans l'UQAM de s'identifier.

Que l'AFESH invite les autres associations facultaires, de même que l'ensemble des associations modulaires, à se pencher sur la question et à adopter des mandats similaires.

Que les cours-séminaires de stage de travail social soient inclus dans la grève à condition que l'assemblée modulaire de travail social ait voté en ce sens

6 avril 2015

Considérant les expulsions de René Delvaux et de Justine Boulanger, les deux représentants-es étudiants-es au Conseil d'administration de l'UQAM, pour des raisons politiques ;

Considérant que ces expulsions s'inscrivent dans une stratégie de répression politique de la part du rectorat, comprenant aussi l'explosion de la vidéosurveillance, le fichage, la hausse fulgurante du nombre d'agents de « sécurité » et du budget « sécuritaire », les expulsions ciblées et la judiciarisation de nombreux-euses camarades ;

Considérant que cette répression vise à couper court à toute mobilisation politique en cours et à venir, en l'occurrence celle contre l'austérité et les hydrocarbures ;

Considérant que de ne pas riposter équivaldrait à accorder...

Que l'AFESH soit en grève pour la journée du 16 septembre, journée où aura lieu la manifestation en soutien aux réprimés-es politique de Concordia, aux 22 arrêtés-es du 8 avril 2015 et à Justine Boulanger, étudiante expulsée de l'UQAM ;

Que l'on fasse de cette journée une occasion de réfléchir aux suites à donner à notre riposte contre le rectorat et de préparer d'autres actions.

11 septembre 2015

Considérant que l'AFESH est présentement accréditée sous la « Politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation » de l'UQAM (Politique 32);

Considérant que l'on nous promet déjà des référendums électroniques chapeautés par l'administration de l'UQAM au sujet de la reconnaissance de l'AFESH, et ce de façon régulière;

Considérant que la politique 32 de l'UQAM, qui encadre ces référendums, est floue, orientée et permet trop facilement la tenue de référendums sur la reconnaissance des associations au risque de nuire aux activités de l'association;

Considérant qu'il n'est pas besoin de consulter de telle façon, chaque session ou chaque année, les étudiant-es de l'AFESH, puisque le mode de fonctionnement par démocratie directe permet aux membres de faire valoir leur point de vue, par la prise de parole en Assemblée générale;

Considérant que le vote électronique délégitime l'existence même des assemblées générales, instances fondamentales de la démocratie directe;

Considérant que l'on ne pourrait naïvement laisser à une administration qui travaille ardemment à tuer l'action politique à l'UQAM le soin de superviser des consultations visant à détruire des associations étudiantes combattives;

Considérant que le processus de vérification de la reconnaissance prévu par la « Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants [sic] »(Loi 32) est plus avantageux, en ce sens qu'il exige de recueillir au préalable plus de signatures et un taux de participation plus important au moment d'un vote qui se fait par scrutin papier;

Considérant que le fait pour l'AFESH d'être accréditée sous la Loi 32 lui permettrait de ne plus être soumise à la politique 32;

Que l'AFESH entame les démarches pour s'accréditer sous la Loi 32 le plus rapidement possible.

Qu'un suivi soit fait en Assemblée générale aux moments où des développements auront lieu.

Que l'AFESH œuvre à faire modifier la politique 32 de l'UQAM pour l'aligner sur la loi 32.

20 octobre 2015

Considérant l'autoritarisme de l'administration uqamienne et les coupures successives dans les services;

Considérant l'attitude complaisante de l'administration vis-à-vis des vagues d'agressions à l'UQAM;

Considérant la nécessité de prendre en main notre université pour la démocratiser et la rendre conforme aux aspirations et besoins de sa communauté;

Considérant l'actuelle campagne nationale contre la précarité;

Considérant la tenue annoncée d'un sommet sur le travail et la main d'oeuvre en novembre ou le pouvoir libéral entend encore démolir les conditions de travail de la majorité;

Que l'AFESH participe à la semaine d'action et de réflexion qui se tiendra à l'UQAM à la troisième semaine de novembre.

Que l'AFESH tienne une assemblée générale de grève à la deuxième semaine d'octobre en vue du sommet sur le travail.

Que l'AFESH appelle à l'organisation d'une manifestation nationale la journée du dit sommet.

Que l'AFESH relaie ces propositions à l'ASSÉ et dans le reste du mouvement et appelle ses partenaires et allié-e-s à se doter de positions similaires

Que l'AFESH soutienne la mobilisation des autres associations du Québec en vue du Rendez-vous, en prenant soin de s'ajuster aux besoins et réalités des associations locales concernées.

21 septembre 2016

Considérant les contraintes inhérentes à la condition de parent-étudiant.e;

Considérant la nécessité de favoriser une participation la plus large possible aux instances et activités de l'Association;

Considérant que le souci d'inclusion est devenu de plus en plus grand à l'AFESH au cours des dernières années;

Considérant que le travail étudiant et le travail domestique sont difficilement conciliables dans le contexte social actuelle et que la responsabilité des enfants retombent presque entièrement sur les épaules des mères et donc, des parente-étudiantes;

Considérant qu'avoir des enfants devrait être un choix où la société met tout en place pour que l'environnement universitaire soit le plus accessible, inclusif et accueillant pour les parents et leur enfants;

Considérant qu'il est dans la mission historique de l'UQAM de rendre accessible à toutes et à tous les études universitaires;

Que l'AFESH approche le Comité de soutien aux parents étudiants (CSPE) et le CPE Tortue tête pour réfléchir à des pistes de solution visant à favoriser la participation des parents-étudiant.es aux assemblées générales et à d'autres moments forts de la vie associative.

Que l'AFESH appuie le CSPE dans ses démarches afin que l'UQAM se dote d'une Politique familiale inclusive et non-oppressive.

Que l'AFESH mette à la disposition du CSPE un maximum de ressources pour atteindre son objectif.

Que l'AFESH appelle les autres associations étudiantes de l'UQAM à se positionner en appui au CSPE et la mise sur pied d'une Politique familiale.

Que l'AFESH amène ses revendications sur la création d'une Politique familiale au prochain Congrès de

l'ASSÉ.

21 septembre 2016

Que l'AFESH-UQAM dénonce l'instrumentalisation de la « liberté académique » et de la « liberté d'expression » lorsqu'elles servent à justifier le droit de prononcer des discours ou d'exercer des actions haineuses ou dégradantes particulièrement lorsque celles-ci sont racistes, colonialistes, xénophobes, transphobes, homophobes, sexistes, misogynes, antiféministes, classistes ou capacitistes.

Que l'AFESH-UQAM dénonce la tenue d'événements à tel caractère, particulièrement au sein de l'UQAM. Qu'elle appuie toute action servant à les dénoncer ou à en empêcher la tenue, lorsque jugé pertinent, à la hauteur de ses moyens.

Que l'AFESH-UQAM appuie la diffusion de connaissances issues des personnes et des communautés marginalisées sur le plan social et au sein de l'UQAM et qu'elle appuie l'organisation d'événements et d'actions au bénéfice de ces personnes et de ces communautés (anti-racistes, queer, trans, intersexes, féministes, anticlassistes et anticapacitistes) dans le meilleur de ses moyens, notamment financièrement.

Que l'AFESH-UQAM appuie et s'engage dans la création et dans la sauvegarde d'espaces bienveillants («safer spaces/brave spaces») au sein du milieu universitaire et qu'elle les utilise elle-même.

16 novembre 2016

Considérant l'insécurité de plusieurs étudiantes à la suite du scandale d'une conversation Facebook dans laquelle des étudiants de la Faculté de science politique et droit parlaient de droguer des étudiantes lors d'un 5 à 7 associatif survenu en 2015.

Considérant qu'une employée du Bar Le Département fut renvoyée par le directeur des services alimentaires de l'UQAM après avoir affirmé son malaise et son insécurité quant à la présence, parfois problématique de ces deux étudiants sur son lieu de travail, alors qu'elle avait entrepris des démarches auprès du Service de la prévention et de la sécurité afin de trouver une solution à la situation.

Considérant que le directeur des services alimentaires, Louis Marcoux a mentionné que l'employée en question n'était pas capable de prendre une simple blague alors que les propos des étudiants stipulaient clairement qu'ils voulaient verser du GHB dans la bière de certaines étudiantes;

Considérant que plusieurs cas de GHB ont été répertoriés lors d'événements associatifs dans le Bar St-Élisabeth et l'Abreuvoir;

Considérant le droit de jouir pleinement de la vie universitaire sans vivre avec la peur de subir du harcèlement et des violences sexuelles;

Considérant l'importance de poursuivre les luttes féministes au Québec;

Considérant l'importance d'être solidaire avec les victimes de harcèlement et de violences sexuelles;

Que l'AFESH boycotte le service alimentaire de l'UQAM;

Que l'AFESH boycotte le Saint-Élisabeth et l'Abreuvoir;

Que l'AFESH invite d'autres associations étudiantes ainsi que d'autres associations, syndicats étudiants et autres membres de la communauté.à faire de même;

Que l'AFESH exige de ces bars la mise en place d'une politique claire en matière de harcèlement et de violences sexuelles au sein de leur établissement;

Que l'AFESH réclame la démission de Louis Marcoux;

Que l'AFESH diffuse de l'information et fasse de la sensibilisation en matière de harcèlement et de violences sexuelle;

Que l'AFESH dresse une liste de bars problématiques et la diffuse aux membres et aux modules avec l'explication et que l'AFESH dresse une liste de bars plaisants alternatifs à ces bars déplaisants.

23 février 2017

Considérant que l'équipe de l'émission Cordes sensibles à Radio-Canada a mené une soi-disante « expérience sociale » à l'UQAM en y affichant des affiches nationalistes identitaires pour provoquer des réactions de la communauté universitaire;

Considérant que cette « expérience » bafouait des principes éthiques de recherche en sciences humaines;

Considérant qu'une professeure de l'UQAM a participé à cette « expérience »;

Considérant que cette « expérience » a eu des conséquences sur plusieurs personnes à l'UQAM, dont notamment, les personnes racisé.e.s et les personnes musulmanes;

Considérant que le racisme est un système d'oppression qui a des conséquences réelles sur les vies et les corps des personnes racisées et que le nationalisme identitaire y participe;

Considérant que la capsule vidéo en question penche clairement en faveur de la position libérale selon laquelle la liberté d'expression est un droit individuel absolu, qui serait en grand danger à l'UQAM à cause d'une «censure» des mouvements militants;

Considérant que, si la liberté d'expression est menacée à l'UQAM, c'est notamment en raison: de la répression politique qui y sévit; des conséquences que vivent les survivant.e.s de violences sexuelles suite à leurs dénonciations; de l'inaccessibilité de l'université aux personnes marginalisées et des violences quotidiennes qu'elles y vivent - et non en raison de leur refus de continuer à vivre ces violences;

Considérant que les « grand.e.s défenseur.e. de la liberté d'expression » ignorent que celle-ci n'existe pas en dehors des rapports de pouvoir, que les personnes qui ont le privilège d'avoir accès à des tribunes publiques ne peuvent pas les utiliser pour véhiculer des discours haineux et que les personnes opprimées exercent leur liberté d'expression par la contestation;

Considérant que le reportage contribue également à la stigmatisation des personnes trans;*

QUE L'AFESH dénonce ce manque de responsabilité professionnelle de la part de l'équipe de Corde sensible, le mépris dont elle a fait preuve envers les étudiant.e.s de l'UQAM et de l'AFESH plus précisément, et entreprenne des recours légaux ou d'autres actions à leur endroit;

QUE L'AFESH réitère qu'elle dénonce l'instrumentalisation de la liberté d'expression et de la liberté académique pour tenir des propos oppressifs et continue à prendre les moyens nécessaires pour la création de safer-spaces à l'UQAM;

QUE L'AFESH réitère son opposition au nationalisme identitaire et à la transphobie;

QUE L'AFESH envisage de formuler une plainte au conseil de presse concernant le reportage.

23 février 2017

Femmes et féminismes

Que soient retirés les droits et privilèges du Centre pour hommes et que leur local soit redistribué à un groupe étudiant accrédité.

15 avril 2004

Que l'AFESH prenne une position anti-masculiniste

15 avril 2004

Que l'AFESH se dote d'un fond de roulement afin d'acheter des keepers et des serviettes sanitaires réutilisables.

26 janvier 2005

Considérant que l'AFESH se revendique solidaire des luttes féministes;

Considérant que l'AFESH soutient plusieurs revendications et principes féministes;

Considérant que l'AFESH appuie et soutient les luttes menées par les femmes (article 1.4.3 de la charte);

Considérant que le projet de loi C-484 Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels est une attaque sérieuse et insidieuse au droit à l'avortement;

Considérant le silence des médias et de la classe politique sur cette question et donc le peu d'information transmise à la population;

- Que l'AFESH prenne position contre le projet de loi C-484 et tout autre projet de loi qui pourrait nuire au droit à l'avortement;

- Que l'AFESH participe dans la mesure de ces moyens à diffuser de l'information sur ce projet de loi et sur les mobilisations qui pourraient être organisées dans le but de contrer son adoption;

- Que l'AFESH s'engage à porter et défendre cette position au congrès de l'ASSÉ.

23 avril 2008

Considérant qu'un culte de la personnalité pourrait surgir si une même personne est systématiquement mise de l'avant pour représenter l'ASSÉ et que cela serait nuisible pour le mouvement étudiant;

Considérant que nous sommes en faveur de la parité homme-femme;

Considérant que nous sommes en faveur de la parité CÉGEP/université;

Que l'ASSÉ nomme une porte-parole femme.

Qu'il y ait deux porte-paroles à l'ASSÉ.

Que l'AFESH rappelle à son organisation nationale l'importance de la féminisation et des pratiques féministes telles que présenté dans les statuts et règlements.

Que le choix des portes paroles de l'ASSÉ respecte la parité homme-femme et celle CÉGEP/université

Que l'AFESH appuie la candidature de Camille Robert comme porte parole.

22 septembre 2011

Que l'AFESH-UQAM blâme l'immobilisme de la ministre St-Pierre face aux impacts de la hausse des frais de scolarité sur les femmes ceux-ci étant à l'encontre de son mandat de soutenir « la condition féminine ».

Que la CLASSE adopte la « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'Institut Simone de Beauvoir, tel que présenté lors du Congrès du 25 février 2012.

30 mars 2012

Considérant que l'AFESH-UQAM s'est le plus souvent présentée comme une association étudiante en faveur des luttes féministes;

Considérant que contrairement à la croyance répandue l'AFESH-UQAM a rarement ratifié ou adopté en AG de véritable positions féministes;

Considérant que cette lacune a assez duré;

Considérant que les luttes féministes doivent se poursuivre et s'intensifier TANT QU'IL LE FAUDRA!

Que l'AFESH-UQAM réitère sa solidarité avec les luttes des femmes, les luttes féministes, les luttes LGBT, les luttes queer, les luttes intersexes et les luttes reliées aux oppressions spécifiques vécues par le croisement de multiples oppressions, notamment de classe, d'origine, de couleur de peau, de religion ou d'orientation sexuelle;

Que l'AFESH-UQAM condamne toute violence sexuelle et tout rapport non-consenti, notamment envers les femmes;

Que l'AFESH-UQAM réitère son appui aux pratiques favorisant, dans ses structures, le disempowerment des hommes, et permettant une égalisation concrète des sexes qui ne soit pas seulement sur papier; tels que les caucus non-mixtes, l'alternance homme/femme et une meilleure parité dans ses diverses tâches;

Que l'AFESH-UQAM se positionne en faveur d'analyses et de pratiques féministes radicales opposées au patriarcat hétéronormatif et blanc-normatif, critique l'impact différencié de l'oppression capitaliste sur les hommes et les femmes et se positionne en faveur d'une critique des clichés et stéréotypes de genre dans une perspective de déconstruction;

Que l'AFESH-UQAM reconnaisse et dénonce l'impact des différentes oppressions spécifiques sur les conditions de vie des femmes, des personnes racisées et LGBT.

30 mars 2012

Considérant que l'AFESH-UQAM réitère sa solidarité avec les luttes des femmes et les luttes féministes ainsi que son appui aux pratiques favorisant, dans ses structures, le disempowerment des hommes, et permettant une égalisation concrète des sexes qui ne soit pas seulement sur papier;

Considérant qu'il faut reconnaître l'importante participation des féministes à la dernière grève étudiante et soutenir l'implication historique des féministes au sein des milieux associatifs et combatifs;

Considérant que le texte dans l'agenda associatif de l'UQAM Lutttes féministes : toujours pertinentes dans une société sexiste portant sur la pertinence du féminisme et les violences des hommes envers les femmes dont celles dans le milieu militant a été censuré, instrumentalisé et récupéré par le comité agenda 2013-2014, entres autres, car le comité jugeait que ce n'était pas pertinent et invitant;

Considérant que les initiations sexistes, racistes, colonialistes, classistes, homophobes, transphobes et lesbophobes (exemple : les initiations de communication en automne 2013) révèlent aussi la nécessité des luttes féministes dans le milieu étudiant;

Considérant que les violences sexuelles des hommes, s'inscrivant dans une guerre envers les femmes, entravent gravement la participation des femmes aux luttes collectives mixtes dont le mouvement étudiant et qu'il est inacceptable que les militantes se trouvent attaquée par leurs propres camarades;

Considérant que les efforts des féministes à l'UQAM pour contrer les violences envers les femmes dont les violences sexuelles des hommes doivent être soutenues;

Considérant que l'AÉÉF souhaite lutter contre les violences envers les femmes dont les violences sexuelles et promouvoir les luttes féministes;

Que l'AFESH supporte les initiatives féministes contre les violences sexuelles, puis qu'elle élabore en partenariat avec l'AÉÉF et d'autres groupes ou organismes féministes du matériel d'information sur les luttes féministes à distribuer et diffuser ainsi qu'un événement d'éducation populaire/discussion féministe sur les violences envers les femmes dont les agressions à caractères sexuelles dans le cadre du 8 mars 2014 et que les détails de ces projets soient discutés lors d'une prochaine assemblée générale;

Que l'AFESH dénonce les décisions du comité agenda 2013-2014 relativement au texte sur les luttes féministes et exige qu'une telle situation ne se reproduise plus;

Que l'AFESH supporte financièrement l'Association étudiante en études féministes de l'UQAM (AÉÉF-UQAM) en lui offrant solidairement 3000\$.

25 novembre 2013

Considérant les dévoilements qui ont été faits.

Considérant qu'il y a un désaccord sur le processus collectif face au bris du silence des survivantes et des victimes au sujet des agressions et des violences sexuelles dans nos milieux.

Que l'AFESH appuie la recherche sur un processus de justice transformative et sur le dit processus, que cela soit fait en non-mixité.

Que ce soit fait en collaboration étroite avec les victimes et selon leurs besoins.

Que ce soit fait en collaboration avec les féministes.

25 novembre 2013

Considérant qu'il y a des lacunes évidentes dans le système d'éducation québécois en matière d'éducation sexuelle et que la notion de consentement sexuel devrait être abordée dès l'école primaire ;

Considérant que les agressions à caractère sexuel sont des actes de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violences principalement commises envers les femmes et les enfants, principalement par des hommes ;

Considérant que les agressions sexuelles contre les femmes sont un phénomène systémique dû à une société fondamentalement hétéropatriarcale ;

Considérant que plusieurs cas d'agressions sexuelles ont été dénoncés dans le milieu étudiant montréalais suite à de grandes mobilisations sociales comme en 2005 ou en 2012 ;

Considérant que le mouvement #AgressionNonDénoncée révèle l'ampleur du problème des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel vécus par les femmes et que des milliers d'autres victimes vivent encore dans le silence et la violence ou ont été assassinées ;

Considérant que la violence faite aux femmes est encore banalisée à travers des discours politiques, journalistiques, institutionnels, publicitaires, « humoristiques » et que la culture du viol est omniprésente dans la culture de masse et la culture universitaire et est rarement remise en question ;

Considérant que pendant l'année scolaire 2013-2014 plusieurs initiatives féministes militantes ont été mises sur pied afin d'aider des survivantes, mais qu'elles ne peuvent ni ne doivent à elles seules répondre à tous les besoins concernant les violences sexuelles ;

Considérant que le Centre des femmes et ses militantes n'ont pas l'énergie ni tous les outils pour venir en aide et en soutien à toutes les victimes de violence et de harcèlement sexuel ;

Considérant que le système de plainte pour agressions et harcèlement, soit l'application de la politique

16, est encore et toujours inadéquat à l'UQAM puisque seulement 4% des plaintes déposées en 2012-

2013 étaient jugées fondées, que ce processus joue en faveur des professeurs en situation de pouvoir et que ce processus conduit des étudiantes à abandonner leurs plaintes et/ou leurs études ;

Considérant que le système de justice n'est pas du tout adapté aux violences sexuelles systémiques

vécues par les femmes ;

Considérant que des Centres de ressources pour victimes d'agressions sexuelles existent déjà dans les universités Concordia et McGill.

Que l'AFESH revendique une éducation sexuelle diversifiée féministe, anti-oppressive et nonhétérosexiste dès l'école primaire.

Que l'AFESH exige à l'administration de l'UQAM et aux SVE la création d'un Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agressions sexuelles avec une approche féministe afin que des personnes qualifiées puissent y travailler à temps plein.

Que l'AFESH reconnaisse le choix des survivantes de dénoncer publiquement leurs agresseurs et harceleurs pour que cette problématique soit portée sur la place publique, qu'elle devienne une préoccupation sociale et que des transformations soient engendrées dans la communauté.

Que l'AFESH débloque un fond anonyme de 2000\$ pour soutenir des initiatives féministes en ce sens.

14 janvier 2015

Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ;

Que l'AFESH exige de l'ASSÉ de respecter ses statuts et règlements;

Qu'en ce sens, que l'AFESH demande à l'ASSÉ de considérer comme non membre les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes, si elles ne s'y engagent pas d'ici le congrès annuel.

14 janvier 2015

Considérant les mandats de l'AFESH de supporter les initiatives féministes suite aux agressions sexuelles et d'appuyer les personnes survivantes.

Considérant la nécessité de la responsabilisation des collectifs militants dans la transformation sociale pour abolir la culture du viol.

Considérant que l'argent, c'est le nerf de la guerre.

Que l'AFESH ne finance pas temporairement les collectifs comprenant un.e agresseur.e ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes, tant que les demandes de la ou les personnes survivante(s) ne soient répondues de manière satisfaisante.

Que tous les actes soient faits en accord avec la ou les personne(s) survivante(s), de manière anonyme, sans demande de preuve outre la parole du ou de la survivant.e.

Que l'AFESH publicise la proposition de manière adéquate au moment de la période de soumission des demandes de subventions et de leur attribution.

21 avril 2015

Que l'AFESH exige de la part de l'administration un poste permanent pour une intervenante féministe sur le campus de l'UQAM.

Que l'UQAM et l'AFESH s'engagent dans une campagne féministe contre la culture du viol, puisqu'une seule intervenante sur le campus n'est pas suffisante.

Que l'on recommande Audray Lemay comme intervenante féministe.

21 avril 2015

Considérant que l'enquête Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU) révèle que dans les universités québécoises, « une personne sur quatre a été victime d'un événement de violence sexuelle dans les douze derniers mois », touchant principalement les femmes;

Considérant la nécessité de lutter activement et sans relâche contre la culture du viol dans tous les milieux, y compris à l'université;

Considérant la nécessité de responsabiliser et d'éduquer particulièrement les hommes face à leurs comportements envers les femmes et aux enjeux liés au consentement sexuel;

Considérant les événements récents à la Faculté de Science politique et droit ;

Que l'AFESH revendique l'ajout d'un cours obligatoire sur les rapports inégalitaires dans la sexualité et sur le consentement sexuel pour toutes les étudiantes et étudiants de la Faculté de Sciences humaines, à l'instar des étudiant.e.s de la Faculté de science politique et droit ;

Que l'AFESH revendique également l'ajout de ce cours obligatoire pour toutes les étudiantes et les étudiants de l'UQAM.

21 septembre 2016

Anti-impérialisme

Considérant que les États-Unis d'Amérique mènent une politique impérialiste qui maintient la majorité des peuples du monde dans l'oppression et la misère ;

Considérant que le gouvernement américain et le gouvernement canadien, en choisissant de mener une guerre contre l'Irak, perpétuent cette logique de domination impérialiste ;

Que l'AFESH se déclare contre la guerre en Irak avec ou sans le consentement de l'ONU.

26 février 2003

Que l'AFESH appuie et participe à tous les mouvements de lutte contre la guerre en Irak sur les bases de ses propres revendications.

24 mars 2003

Que l'AFESH encourage la création de comités de lutte et de groupes d'affinités pour les actions portées contre la guerre en Irak.

24 mars 2003

Que l'AFESH se positionne en faveur de la diversité des tactiques utilisées contre la guerre en Irak.

24 mars 2003

Attendu que les attaques de l'État d'Israël au Liban ont causé la destruction des infrastructures publiques (routes, hôpitaux, ponts, etc.), des domiciles de centaines de milliers de personnes et causé plus de mille morts dans la population civile;

Attendu que l'État d'Israël maintient son occupation des territoires palestiniens et sa domination militaire et économique sans reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, notamment avec le projet du mur de l'Apartheid, ni son droit

au retour, avec plus de un million de déplacé-e-s depuis la création d'Israël;

Attendu que l'État d'Israël détient en prison plus de 9000 prisonnier-ère-s politiques libanais-e-s et palestinien-ne-s, notamment des ministres élus du Hamas;

Attendu que le gouvernement canadien, à l'instar du gouvernement américain, soutient l'État d'Israël et contribue à ce que la situation fondamentalement injuste et impérialiste se maintienne:

- Que l'AFESH exige du gouvernement canadien:

a) qu'il recommence à donner de l'aide financière et humanitaire à l'Autorité Palestinienne ;

b) qu'il condamne toute agression israélienne en territoire libanais et palestinien;

c) qu'il demande une réparation économique de la part d'Israël au Liban.

- Que l'AFESH réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire non-violente au Liban et en Palestine;

- Que l'AFESH tienne des activités de sensibilisation et de mobilisation par rapport à la situation au Proche-Orient, soutienne et participe à des manifestations et événements contre l'attaque du Liban et l'occupation de la Palestine et prenne position pour que notre syndicat national, l'ASSÉ, en fasse autant;

- Que l'AFESH exige le retrait des troupes canadiennes en Afghanistan.

20 septembre 2006

Que les revendications de la lutte étudiante actuelle s'articulent autour d'une critique des logiques sous-tendant la présente hausse des frais de scolarité :

- Une logique impérialiste de division internationale du travail instrumentalisant l'Éducation pour perpétuer le pillage des pays opprimés de la périphérie ;
- Une attaque de l'élite qui cherche à liquider les mesures sociales conquises par des luttes populaires ;

- La nécessité du capitalisme globalisé de coloniser de nouveaux marchés (éducation, santé) dans le contexte de crise économique présent.

Qu'en ce sens, l'AFESH critique l'impérialisme sous-jacent à l'économie du savoir et comprenne la présente hausse dans une perspective globale de la privatisation du commun par le recours à des mesures d'austérité.

Que l'AFESH défende cette proposition aux prochains congrès de la CLASSE.

Que l'AFESH appelle à la production de matériel d'information afin de défendre et diffuser cet axe de discours.

19 janvier 2012

Que l'AFESH se positionne contre le Plan Nord ;

Que l'AFESH soit solidaire des personnes luttant contre le Plan Nord et les projets reliés au Plan Nord ;

Que l'AFESH ne revendique pas un réinvestissement des redevances du Plan Nord dans les programmes sociaux et/ou l'éducation ;

Que l'AFESH reconnaisse le caractère colonial et impérialiste du Plan Nord envers les peuples autochtones.

Que l'AFESH participe à une manif-action pendant le salon du Plan Nord les 20-21 avril.

Que l'AFESH se joigne à la manifestation du 20 avril organisée par le RQGE (Réseau Québécois des Groupes Écologistes).

30 mars 2012

Considérant que l'ASSÉ, dont l'AFESH fait partie, s'est positionnée en faveur de la campagne de Boycott Désinvestissement et Sanctions.

Considérant que l'ASSÉ reconnaît que l'Israël est un état qui pratique une forme d'apartheid, et que ce système légalise et

systematise le racisme où les palestiniens tiennent un statut inférieur et soumis à Israël, des palestinien-ne-s dans le West Bank, des palestiniens à Gaza et des réfugiés Palestiniens autour du monde subis une oppression.

Considérant qu'en 2008, Israël a déclenché l'opération Cast Lead, qui a duré un mois et qui a tué plus de 1,300 palestinien-ne-s, dont la majorité était civiles et e tiers était des femmes et enfants.

Considérant qu'Israël bombarde intensivement Gaza depuis 3 jours, et que cette opération ressemble à celle faite il y a 4 ans

Considérant qu'Israël a ciblé la seule université dans la bande de Gaza en 2008 pendant son bombardement, et que tout bombardement affecte les capacités des étudiants Palestiniennes et des étudiantes Palestiniennes d'avoir accès à une éducation de qualité.

Considérant que notre responsabilité de tout faire ce qu'on peut pour éviter les répétitions des tragédies

Que l'AFESH-UQAM appuie, diffuse et appelle à la participation des actions suivantes organisées par Tadamon! :

- Vigile le vendredi 16 novembre 18h au consulat israélien
- Manifestation ce dimanche 13 h à Concordia
- Bloc palestinien pendant la manifestation du 22 novembre

15 novembre 2012

Considérant que le gouvernement canadien prévoit des changements drastiques dans la protection des terres et des eaux, en plus des réglementations environnementales en ce qui concerne les territoires autochtones;

Considérant que le projet de loi C-45 menace les droits des Premières Nations, par le biais du non-respect des traités signés entre celles-ci et la Couronne d'Angleterre;

Considérant que l'État canadien est responsable d'un génocide culturel qui se poursuit encore aujourd'hui;

Considérant l'apathie de l'État canadien en ce qui concerne la violence vécue par les femmes autochtones, incluant la violence politique de par la non-reconnaissance du statut d'autochtone de leurs petits enfants;

Considérant que le mouvement Idle No More est le plus grand mouvement social autochtone de l'histoire moderne du Canada, et que ce mouvement inclut de nombreuses revendications contre l'austérité et le néo-libéralisme économique et social :

Que l'AFESH-UQAM dénonce le colonialisme et l'impérialisme sous-jacents au projet de loi C-45.

Que l'AFESH-UQAM offre son appui et se tienne en solidarité avec le mouvement Idle No More, et qu'en ce sens, l'AFESH l'appui matériellement ainsi qu'en diffusant et en appelant à la participation aux actions en lien avec la lutte autochtone.

Que l'AFESH-UQAM se positionne en défense des droits ancestraux et de l'auto-détermination des Premières Nations.

Que l'AFESH-UQAM réitère son opposition au colonialisme du Plan Nord et qu'en ce sens, elle dénonce la tenue du Salon des Ressources Naturelles, prévu pour les 8 et 9 février 2013.

15 janvier 2013

Que l'AFESH-UQAM affirme sa solidarité avec les luttes d'autodétermination des Palestiniennes et Palestiniens ;

Que l'AFESH-UQAM adopte un mandat BDS en s'engageant à appuyer la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions ;

Que l'AFESH-UQAM dénonce l'apartheid israélien et la complicité des gouvernements canadiens et québécois et de l'administration municipale de la Ville de Montréal avec l'État d'Israël ;

Que l'AFESH-UQAM s'engage à appliquer activement un boycott académique et culturel en faisant notamment pression sur les instances uqamiennes pour faire cesser toute collaboration avec les institutions et entreprises participant à la colonisation de la Palestine ;

Que l'AFESH-UQAM fasse la promotion d'une collaboration plus accrue entre l'UQAM et les universités et institutions palestiniennes ;

Que l'AFESH-UQAM encourage les autres associations et les autres instances de l'UQAM à adopter des mandats BDS.

Que l'AFESH invite ses membres à participer à la Semaine contre l'apartheid israélien 2017 (du 6 au 14 mars).

23 février 2017

Autres

Que l'AFESH appuie le Salon du livre anarchiste.

11 février 2004

Attendu que le droit d'association est un droit fondamental qui dépasse l'organisation d'activités étudiantes,

Que l'AFESH se prononce pour que la CANO soit réservée aux seules cotisations syndicales des associations étudiantes ;

Que l'AFESH se prononce contre toute consultation étudiante effectuée en dehors des cadres des syndicats étudiants constitués.

5 octobre 2005

Que l'AFESH priorise les moyens de communication électronique.

20 septembre 2006

Considérant que l'UQAM souffre d'un sous-financement chronique depuis sa fondation ;

Considérant que l'UQAM est désavantagée par l'actuelle politique de financement des universités ;

QUE l'AFESH revendique prioritairement que l'UQAM obtienne un financement public adéquat de sorte qu'elle puisse :

- jouer pleinement son rôle dans la démocratisation de l'éducation au Québec;
- mettre fin à la multiplication des frais « champignons » imposés aux étudiantes et aux étudiants ;

- offrir des conditions d'études et des conditions de travail de qualité ;
- régler une crise qui empoisonne le fonctionnement de l'UQAM depuis plusieurs sessions.

L'AFESH considère que ce réinvestissement est nécessaire afin d'éviter :

- l'élaboration d'un plan stratégique institutionnel qui dénaturerait la mission de l'UQAM;
- la mise en place d'une nouvelle « gouvernance » qui attaquerait directement les principes d'une gestion collégiale de l'université.

24 février 2009

ATTENDU les choix convergents, manifestés à plusieurs reprises ces dernières années, des

associations facultaires des sciences humaines, science politique et droit, langues et communication, et art de l'UQAM au chapitre des revendications et des moyens

d'action;

ATTENDU qu'en 2005, comme en 2007, ces associations ont été très critiques du rôle joué par les fédérations étudiantes dans le mouvement étudiant québécois et, à titre de

membre ou de non membre, se sont à divers degrés servies de l'ASSÉ comme pôle

d'organisation au niveau national ;

ATTENDU que la séparation des quatre premières de ces facultés en associations

distinctes, à l'automne 2001, est essentiellement le résultat des efforts concertés de la

direction de l'UQAM et de tenants d'un esprit de clocher modulaire, hostiles à un

mouvement étudiant combatif ;

ATTENDU que les décalages et les différences existant toujours entre elles ne justifient pas une division organisationnelle ;

ATTENDU que l'unité sur la base de principes clairs et justes ne peut qu'accroître notre rapport de force face à la direction de l'UQAM et au gouvernement québécois;

Il est proposé que :

L'AFESH-UQAM invite les associations facultaires de science politique et droit, langues et communication, et arts à travailler à un projet de fusion en une seule grande association unitaire, avec un seul conseil exécutif, un seul conseil de programmes, et une seule assemblée générale souveraine;

Que cette association unitaire soit fondée minimalement sur les principes suivants :

- La promotion d'une éducation publique, gratuite et de qualité ;
- L'élimination de l'endettement étudiant ;
- La solidarité avec l'ensemble des luttes sociales progressistes, notamment celles du mouvement ouvrier et les luttes d'émancipation des femmes ;
- La pratique d'une démocratie directe articulée autour de l'Assemblée générale ;
- La mobilisation continue de membres afin de construire et maintenir un rapport de force permanent face à la direction de l'UQAM, à l'État et à l'élite économique ;

Que cette association unitaire adhère à l'ASSÉ, son prolongement logique sur la scène provinciale, et qu'elle contribue ainsi à l'édification du mouvement étudiant québécois.

Que les associations qui donneront leur aval à cette idée délèguent des membres au sein

d'un comité conjoint dont le mandat sera d'élaborer un projet de charte à soumettre à l'approbation de leurs assemblées générales.

24 avril 2009

Que dans le cas où le gouvernement ne recule pas sur sa position d'augmentation des frais de scolarité après la mobilisation organisée autour du sommet de l'éducation, que l'AFESH consulte ses membres sur la tenue d'une grève d'une semaine à l'hiver 2011.

4 novembre 2010

Considérant l'ampleur des attaques contre les services publics, notamment en éducation;

Considérant la tenue, le 23 novembre, d'une journée nationale de blocage dans le but de maintenir l'intégrité et l'accessibilité des services publics, appelée par la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, qui est composée de 132 groupes communautaires, féministes, étudiants et syndicaux;

Considérant l'organisation d'une journée de réflexion sur l'Université québécoise le 25 novembre à l'UQAM, pour apporter des alternatives aux projets mis de l'avant par le gouvernement concernant l'éducation;

Considérant les différentes propositions de hausse de frais de scolarité massives qui seront amenées le 6 décembre lors de la rencontre des partenaires en éducation à Québec;

Que l'AFESH tienne des journées de grève les 23 et 25 novembre, ainsi que le 6 décembre au moment de la rencontre des partenaires en éducation.

15 novembre 2010

Que l'AFESH reconnaisse les décisions suivantes prises au Rassemblement national étudiant et qu'elle les considère comme bases de la lutte qui s'amorce :

- Que le Rassemblement national étudiant déclare que son opposition à la hausse des frais de scolarité n'est pas négociable. Que ni l'impôt postuniversitaire, ni le remboursement

proportionnel aux revenus, ni une bonification à l'aide financière aux études, ni des coupures dans les services publics ne constituent des mesures palliatives acceptables à une hausse des frais de scolarité.

- Que le Rassemblement national étudiant 2011 prône la réinstauration de la taxe sur le capital des institutions financières, l'ajout de nouveaux paliers d'imposition et l'augmentation des taxes sur les grandes entreprises comme solutions alternatives à la hausse des frais de scolarité.

14 septembre 2011

Considérant que ce n'est pas tant la hausse des frais de scolarité qui est un frein à l'accessibilité que les frais de scolarité eux-mêmes.

Considérant néanmoins la nécessité de concentrer notre lutte contre l'offensive sans précédent du gouvernement contre le mouvement étudiant.

Considérant la nécessité de mettre fin à une distinction innique entre étudiant-e-s québécois et les autres

Que l'AFESH propose que la campagne de l'ASSÉ soit :

Contre toute hausse de frais dans une perspective de gratuité scolaire sans considération pour l'origine des étudiant-e-s

14 septembre 2011

Considérant que le Rassemblement national étudiant reconnaît qu'une collaboration entre les associations nationales permettrait d'augmenter significativement les chances de bloquer la hausse des frais de scolarité.

Considérant qu'une telle collaboration ne soit possible qu'à condition que chacune de ces associations respectent les trois clauses suivantes :

1- La clause de solidarité: Que chacune des associations nationales refuse de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut l'une d'entre elles.

2- La clause de non-recommandation: Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas recommander une proposition du gouvernement à ses membres afin de laisser réellement aux assemblées générales locales le dernier mot quant à la poursuite de la grève.

3- La clause de non-dénonciation: Que les associations étudiantes nationales s'engagent à ne pas dénoncer dans les médias les actions entreprises par les autres organisations nationales et associations locales.

Que l'AFESH fasse un appel au respect des ententes émanant du Rassemblement national étudiant de la part des diverses organisations et associations étudiantes du Québec.

14 septembre 2011

Considérant que la hausse des frais de scolarité cible davantage les universitaires et que nous devons répondre par une lutte qui englobe l'ensemble des étudiant-E-s.

Considérant les problèmes des mouvements de mobilisation récents à intégrer l'ensemble des étudiant-e-s à la lutte, dont les étudiant-e-s dans les programmes techniques.

Considérant que cette proposition à été traité et adopté de façon démocratique dans les assemblées générales de deux associations collégiales membres de l'ASSÉ (SECMV et SOGÉÉCOM) et qu'ainsi elles reflètent les besoins qu'ils et elles ont identifiés parmi la population collégiale.

Considérant que l'abolition de la contribution parentale annulerait l'incitatif au mariage présent depuis plusieurs décennies dans la structure de l'AFE, ce qui en ferait une revendication féministe

Que l'AFESH invite le congrès de l'ASSÉ à se positionner pour l'abolition de la contribution parentale dès le départ du domicile familial dans le calcul de l'AFE et

l'intègre aux revendications de sa campagne annuelle.

22 septembre 2011

Que l'AFESH revendique auprès de l'ASSÉ l'intégration des revendications des étudiantes internationales et des étudiants internationaux dans sa campagne actuelle.

3 novembre 2011

Que la CLASSE ne collabore jamais avec les exécutifs nationaux de la FECQ et de la FEUQ ; que les associations locales affiliées aux fédérations étudiantes (FECQ et FEUQ) soient invitées à participer à la CLASSE.

19 janvier 2012

Que l'AFESH participe activement à la manifestation opposé à la brutalité policière du 15 mars.

Que l'AFESH prenne les moyens nécessaires pour informer ses membres sur les conséquences possibles entourant la participation à ce genre de manifestation.

Que l'AFESH organise des atelier sur la défense de droit et la répression politique dans les premières semaines de grève.

14 février 2012

Considérant que de pouvoir se préparer aux AG est un facteur d'inclusion pour les étudiant-e-s ;

Que des cahiers d'Assemblée générale soient produits et diffusés en invitant les étudiant-e-s à envoyer leurs propositions pour démocratiser l'accès à l'information et permettre aux étudiant-e-s à se préparer pour l'AG ;

Que ces cahiers soient produits trois jours avant l'AG et qu'on ait jusqu'à 24h avant l'AG pour faire parvenir des propositions à être ajoutées aux cahiers;

Que la diffusion de ces cahiers comprenne un rappel que toutes ces propositions peuvent être adoptées, rejetées, amendées (modifiées) et que toute autre proposition puisse être amenée lors de l'AG.

Que les cahiers d'assemblée générale incluent un résumé du congrès de la CLASSE précédent.

21 février 2012

Que l'AFESH réitère sa position de demander à la CLASSE de ne jamais collaborer avec les exécutifs de la FECQ et de la FEUQ.

21 février 2012

Que pour la durée de la grève les propositions d'exemption de cours soient traitées en Assemblée générale seulement si la plénière inter-modulaire a pré-approuvé ces exemptions.

Que les critères d'exemption soient les suivants :

- Lorsque la levée de ces cours prive les étudiant-e-s d'un support en intervention leur permettant de composer avec des situations pouvant nuire à l'intégrité physique et morale ou à la vie de certaines personnes (arrêt du suivi ou absence de supervision);

- Dans la mesure où il y a impossibilité de reporter ou de modifier des ententes prises en lien avec des stages ou avec l'obtention prochaine du diplôme.

5 mars 2012

Que le comité de négociation de la CLASSE négocie les clauses suivantes avec le gouvernement :

-Un retour aux frais de scolarité de 2007, dans une perspective de gratuité scolaire

-L'annulation des coupures budgétaires dans les cégeps, suivie d'un réinvestissement dans les cégeps

- Gel immédiat des frais afférents

-Une réglementation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s internationaux-ales pour une égalité avec les étudiant-e-s du Québec

Que se tiennent des états généraux sur l'avenir de l'éducation et la gratuité scolaire desquels seraient exclus les acteurs-trices du secteur privé

14 mars 2012

Que l'AFESH encourage l'utilisation de l'action directe, de la désobéissance civile et se positionne en faveur de la diversité des tactiques, et propose aux autres associations étudiantes du Québec de faire de même

Que l'AFESH et la CLASSE mettent le plus rapidement possible de l'avant ces principes d'action directe et de désobéissance civile en appelant à l'organisation d'actions s'en inspirant

Que l'AFESH et la CLASSE débloquent un budget et appellent à l'organisation d'actions directes et de désobéissance civile durant la manifestation du 22 mars et durant la semaine du 26 mars et que cette semaine soit intitulé -L'État nous bloque, ensemble bloquons l'État-

Que l'AFESH organise et appelle la CLASSE à organiser des ateliers d'information sur la désobéissance civile et sur la diversité des tactiques dans les cégeps et les universités en grève.

Que l'AFESH dénonce la violence institutionnelle et la violence physique délibérée contre les personnes sauf dans les cas de légitime défense.

14 mars 2012

Que la CLASSE s'oppose vivement à toute interdiction du port de masques durant les manifestations ainsi que dans tout autre contexte.

Que la CLASSE encourage les manifestants et manifestantes à se masquer en signe de

contestation envers l'attitude du Maire Tremblay en solidarité avec les étudiantes et étudiants judiciarisé-e-s qui n'ont pas le choix de se masquer pour y participer et en mesure de défense contre l'arsenal répressif de la police.

23 mars 2012

Dans la perspective de faire rayonner notre organisation par démocratie directe,

Que des porte-paroles locaux soient élus par chaque association étudiante membre de la CLASSE;

Que les porte-paroles nationaux relaient les demandes d'entrevues au sujet d'actions locales à des porte-paroles locaux, idem pour les initiatives d'action à un-e participant-e de l'action;

Que les porte-paroles s'abstiennent de faire toutes entrevues à caractère non-politique.

23 mars 2012

Que l'AFESH priorise les types d'actions qui ont des effets mobilisateurs ou perturbateurs directs et qui n'ont pas besoin de la médiation des médias de masse pour atteindre leurs objectifs;

Que l'AFESH rappelle le rôle instrumental et secondaire des médias dans le cadre d'une lutte sociale combative et démocratique;

Que l'AFESH souligne l'importance de la mise en place de médias indépendants contrôlés par les organes démocratiques qui fondent les luttes populaires.

23 mars 2012

Que l'AFESH et la CLASSE condamne publiquement la suspension de deux jours de Mme Liette Yergeau ;

Que l'AFESH et la CLASSE incite et encourage le syndicat du conservatoire du Québec à prendre la défense de Mme Liette Yergeau et à condamner la position du directeur du conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec : Nicolas Desjardins .

Que l'AFESH et la CLASSE organisent une manifestation de soutien envers cette enseignante, devant le conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et ce dès la semaine prochaine.

Que la CLASSE dénonce toute forme de répression des droits démocratiques et d'expression sur tous les campus scolaires à tous les paliers, du primaire à l'université.

30 mars 2012

Que l'AFESH se positionne contre toute forme de racisme ou xénophobie, l'islamophobie, la négrophobie et l'antisémitisme ;

Que l'AFESH dénonce, condamne et favorise la lutte contre tout groupe raciste, néonazi ou néo fasciste;

Que l'AFESH appuie et soutienne logistiquement les groupes antifascistes et antiracistes, notamment le RASH (Red and Anarchist Skinheads), le Montreal Sisterhood, Antiracist Action et le SHARP (Skinheads Against Racial Prejudices);

30 mars 2012

Que l'AFESH et la CLASSE contestent la judiciarisation du conflit entre les étudiants et les étudiantes et le gouvernement ainsi que la tentative de rendre illégales les grèves étudiantes.

Que l'AFESH et la CLASSE considèrent cette judiciarisation comme une stratégie du gouvernement pour évincer les revendications politiques liées à la hausse des frais de

scolarité et pour briser le mouvement de grève .

5 avril 2012

Considérant la nécessité d'affirmer notre ténacité et de hausser le ton face à l'arrogance du gouvernement du Québec;

Considérant la nécessité de se solidariser avec les étudiant-e-s des cégeps qui risquent de perdre beaucoup si le conflit ne se règle pas rapidement;

Que l'on poursuive la grève jusqu'à l'obtention de la gratuité scolaire, sans considération de la citoyenneté d'origine des étudiants et étudiantes;

Qu'advenant le cas où il reste moins de 100 000 personnes en grève, l'AFESH convoque une assemblée générale de reconsidération.

16 avril 2012

QUE la CLASSE ouvre elle-même une table de négociation.

QU'elle y invite la FECQ, la FEUQ et la TaCEQ.

QU'elle y invite le gouvernement à condition que celui-ci dénonce son propre recours à la violence, dont la violence policière et à l'intimidation, qu'il s'excuse et qu'il se dote d'un mandat ministériel pour discuter de la hausse des frais de scolarité.

QUE la rencontre ne se fasse pas à huis-clos.

QUE les perturbations économiques et sociales se poursuivent pour la durée de cette table, autrement dit sans trêve.

QUE la ministre revienne sur son appel à franchir les lignes de piquetage et qu'elle n'appelle plus les administrations d'établissements scolaires à forcer la reprise des cours.

QU'en cas de refus, la CLASSE demande la démission de Line Beauchamp.

QUE la CLASSE exige de la ministre qu'elle réponde dans un délai de 48h après l'annonce publique de la

proposition de table de négociations après quoi l'offre ne tiendrait plus.

26 avril 2012

Qu'en cas de déclenchement des élections provinciales, que la CLASSE lance une contre-campagne électorale visant à nuire à la réélection du PLQ et à forcer les autres partis à s'engager au gel des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire ou à subir la même contre-campagne.

2 mai 2012

Que l'AFESH-UQAM réitère son appui à la candidature de Camille Robert à titre de co-porte-parole de la CLASSE.

2 mai 2012

Que l'AFESH rejette et s'oppose à « l'entente » du 5 mai dernier.

Que l'AFESH considère qu'après un décret hors d'ordre le 5 avril, qui ne touchait pas du tout au coeur du problème, et une « offre globale » insultante le 27 avril, que « l'entente » du 5 mai est une arnaque.

Que l'AFESH reconnaisse et dénonce les conditions éprouvantes dans lesquelles se sont déroulées les négociations, qu'elle condamne la malhonnêteté manifeste des agents de l'État à l'égard des fausses promesses et des entourloupettes employées.

Que l'AFESH s'oppose à tout Conseil provisoire ou permanent assimilable à une instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires.

Que l'AFESH s'oppose à la présence d'acteurs ou d'actrices du milieu des affaires, du secteur privé ou du patronat sur toute table de discussion ou lors d'États généraux.

Que l'AFESH s'oppose à la présence de représentantes des grandes centrales syndicales à une table des négociations.

9 mai 2012

Que la CLASSE réponde à la créativité de la ministre pour éviter la question des frais de scolarité en annonçant chaque matin du 11 au 15 mai une nouvelle mesure qui pourrait servir à améliorer la gestion universitaire ou à financer l'éducation tout en contribuant à une redistribution plus équitable de la richesse et que chaque mesure soit puisée parmi les suivantes :

-Augmenter la taxe sur les revenus des entreprises de 3%

- Favoriser une meilleure répartition des pouvoirs au sein des institutions postsecondaire contre les abus de gestion et des dérives immobilières, la meilleure protection c'est une majorité de délégué-e-s des communautés interne au sein des instances décisionnelles.

-Imposer à 100% les gains en capitaux des particuliers et particulières et des entreprises (plutôt qu'à 50% actuellement)

-Revenir à une formule de financement «historique» pour cesser de soumettre le financement des universités à leur capacité à séduire «clientèles potentielles» et les entreprises.

-Abaisser le plafond des REER à 10 000.

-Augmenter le nombre de paliers d'imposition à 10.

9 mai 2012

Que l'AFESH s'oppose de front et dénonce l'illégitimité de la loi spéciale 78;

Que l'AFESH ne révise pas ses pratiques organisationnelles et ses prises de position politique en dépit de la loi spéciale 78

Que l'AFESH constate que pour continuer à jouer son rôle , par voie de conséquence, elle désobéira et défiera la loi spéciale 78.

Que l'AFESH n'annule pas d'événements de son plan d'action, notamment les manifestations et les actions qu'elles organise ou communique aux membres.

Que l'AFESH se repositionne ultérieurement sur la question des levées de cours, blocages et plus généralement, des modalités d'application des mandats de grève.

Que l'AFESH, dans un communiqué de presse, appelle la population et l'ensemble des groupes sociaux, syndicats, associations étudiantes et partis politiques à désobéir ouvertement à la loi 78;

Que l'AFESH appelle à tou.te.s à contester toute amende reçue en lien avec la loi 78 et la grève étudiante dans son ensemble et appuie toute démarche de recours collectif dans ce sens.

23 mai 2012

Que la CLASSE appelle à une campagne de solidarité tant nationale qu'internationale, afin de constituer un fonds de solidarité afin de poursuivre la grève à l'automne. Qu'en ce sens, que des dons soient recueillis tant par les citoyens et citoyennes, que par les organisations politiques, d'ici et d'ailleurs. Que la CLASSE réfléchissent à un mécanisme de redistribution des dons de ce fond entre la CLASSE et ses associations membres.

23 mai 2012

Que l'AFESH organise une interfacultaire afin d'évaluer les possibilités de constituer une association étudiante pan-uqamienne en grève fondée sur les cotisations volontaires.

Que lors de cette réunion interfac, que soit proposé une assemblée pan-uqamienne des étudiants et étudiantes en grève au plus tard à la mi-août.

23 mai 2012

Que soit formé un comité se penchant sur les alternatives de financement et de fonctionnement des associations étudiantes.

5 juin 2012

Que l'AFESH réitère sa reconnaissance du caractère autogéré du Café Aquin en tant que lieu de socialisation et espace de travail autonome

Que l'AFESH réitère son affiliation conjointe avec l'AFESPED concernant le Café Aquin

Que l'AFESH soutienne l'AFESPED dans l'éventualité où cette dernière demanderait un local pour un café étudiant.

19 juin 2012

Que l'AFESH-UQAM continue de faire respecter les mandats de grève votés en assemblée générale.

Qu'elle prenne les moyens appropriés pour que les cours touchés par les mandats ne se tiennent pas, notamment via les levées de cours.

Que l'AFESH-UQAM appelle l'ensemble des étudiant-e-s à poursuivre la grève, qu'elle apporte son soutien aux campus en grève et qu'elle se considère solidairement responsable des levées de cours et piquetage qui auront lieu.

Que l'AFESH-UQAM propose que la CLASSE appelle fermement et sans détour à la poursuite de la grève.

7 août 2012

À CAUSE QUE la CLASSE est une coalition de grève;

À CAUSE QUE pratiquement toutes les associations de la CLASSE sont dotées de mandats de grève générale illimitée;

À CAUSE QUE les exigences de la CLASSE pour accepter un retour en classe n'ont pas été satisfaites;

À CAUSE QUE il n'y a pas si longtemps, on parlait encore de grève sociale à l'automne;

À CAUSE QUE la CLASSE jouit actuellement d'un rapport de force sans précédent face au gouvernement;

À CAUSE QUE la tenue d'élections, ultime tentative du gouvernement pour résoudre la crise étudiante, ne garantit aucunement la satisfaction de nos exigences pour accepter un retour en classe;

À CAUSE QUE une trêve électorale marquerait à coup sûr la fin de la grève et de notre rapport de force;

IL FAUT QU'À PARTIR D'ASTHEURE la CLASSE appelle l'ensemble des associations étudiantes du Québec actuellement en grève à reconduire celle-ci et encourage les associations n'ayant pas de mandat de

grève à entrer en grève générale illimitée dès la rentrée;

IL FAUT QU'À PARTIR D'ASTHEURE la CLASSE fasse en ce sens le travail de mobilisation et d'information nécessaire à la poursuite de la grève et que le Conseil exécutif ainsi que les différents comités de la CLASSE œuvrent ouvertement et sans équivoque à la poursuite de la grève.

IL FAUT QU'À PARTIR D'ASTHEURE la CLASSE tienne une conférence de presse avant le 13 août 2012 où elle invitera l'ensemble des étudiantes et des étudiants à poursuivre la grève durant la période électorale, et ce sur un ton combatif et déterminé.

7 août 2012

Considérant la grande précarité dans laquelle se trouvent des milliers d'étudiantes et d'étudiants;

Considérant la décision unilatérale du gouvernement de suspendre les prêts et bourses jusqu'au commencement de la session d'automne 2012;

Considérant que les horaires de reprise des cours laissent très peu de temps de travail salarié pour les étudiantes et les étudiants retourné-e-s en classe;

Considérant que beaucoup de parents-étudiants dépendent directement de l'AFE pour subvenir à leurs besoins personnels et à ceux de leur(s) enfant(s);

Considérant que cette suspension des prêts et bourses vise notamment à prendre le mouvement étudiant à la gorge en discriminant directement les moins nanti-e-s dans leur volonté à poursuivre la grève;

Que l'AFESH se positionne contre et dénonce la suspension de l'AFE

Que l'AFESH participe à la collecte de fonds inter-UQAM

Que l'AFESH invite les autres associations étudiantes à organiser de telles structures de solidarité

Que la CLASSE organise une conférence de presse dans les plus brefs délais avec la participation des autres associations étudiantes pour faire connaître la situation des étudiantes et étudiants privé-e-s de prêts et bourses

23 août 2012

Que les manifestations se poursuivent au minimum à tous les 22 de chaque mois afin de demeurer visibles dans le débat contre la hausse des frais de scolarité;

Que, lors de ces journées, l'AFESH-UQÀM soit en grève.

5 septembre 2012

Considérant que la victoire est à notre portée;

Considérant que les élections ont été employées comme porte de sortie face à la crise sociale et à la crise de légitimité de l'État que nous avons réussi à créer;

Considérant que c'est en maintenant la pression sur l'État, peu importe le parti en place, que nous serons en mesure d'obtenir non pas des promesses, mais gain de cause;

Considérant que nous avons mené le plus grand mouvement social des quarante dernières années, tant au Québec qu'au Canada, et que des gens de toute origine à travers le monde s'en inspirent comme nous avons été inspiré-e-s des luttes au Chili, en Angleterre ou en Grèce;

Considérant que le Parti Québécois (PQ), bien qu'il promette en ce moment d'éliminer la hausse de 2012 et d'abroger la Loi 12, a historiquement été responsable de nombreuses attaques sur le système éducatif, notamment la réforme Legault qui a accentué la dérive de l'Université ou bien la hausse de 1996 qui a été infligée aux étudiant-e-s venant de l'international via des frais différenciés astronomiques;

Considérant que le mouvement étudiant a confronté le gouvernement du PQ lors des grèves générales illimitées de 1978 et 1996;

Considérant que Pauline Marois était en faveur de la hausse des frais de scolarité de 2007, et que le PQ s'est plusieurs fois exprimé sur ses intentions d'indexer à l'inflation les frais de scolarité, créant un dégel insidieux et permanent contraire à la perspective de gratuité que nous revendiquons;

Que l'AFESH-UQAM élabore une escalade progressive des moyens de pression vis-à-vis du gouvernement nouvellement élu afin de non seulement s'assurer du respect des promesses, mais également de mettre de l'avant les nombreuses revendications qui n'ont pas encore été entendues;

Que l'AFESH-UQAM, ainsi que l'ASSÉ, formule dans l'immédiat l'ultimatum suivant:

- 1- le retrait immédiat, avant le début de la session d'automne 2012, de l'intégralité de la hausse des frais de scolarité de 2012;
- 2- le maintien des bonifications à l'aide financière aux études ainsi que le versement immédiat des versements prévus pour septembre;
- 3- l'abrogation complète de la Loi 12 (projet de loi 78);
- 4- le retrait du RPR (remboursement proportionnel au revenu) décrété par le gouvernement libéral le 5 avril 2012;
- 5- Le retrait de l'ensemble des poursuites judiciaires liées au mouvement étudiant.

Que l'AFESH-UQAM participe à la manifestation du 22 septembre et que lors, de cette manifestation, la gratuité scolaire soit mise de l'avant.

Que l'ASSÉ convoque cet automne un nouveau Rassemblement national étudiant (RNE) afin:

- 1- de faire le bilan de la grève de 2012
- 2- d'établir une stratégie commune en prévision du Sommet sur l'éducation.

Que l'AFESH-UQAM tienne une assemblée générale de grève à la mi-octobre et invite toutes les associations étudiantes à faire de même.

5 septembre 2012

Advenant le cas où un plancher d'au moins 20 000 grévistes serait atteint;

Que l'AFESH soit en grève contre la marchandisation de l'éducation du 19 au 22 novembre dans le cadre de la semaine de grève internationale. Que soit mise de l'avant la revendication du retrait des charges criminelles, pénales et institutionnelles liées au conflit étudiant.

16 octobre 2012

Considérant nos mandats s'opposant à toute instance de concertation, de gouvernance, de partenariat ou de cogestion avec nos adversaires de l'État, des directions scolaires et du milieu des affaires et lors de toute table de discussion, incluant lors d'États généraux;

Considérant que le Parti Québécois fait précéder son Sommet de quatre « rencontres préparatoires » portant sur quatre « thèmes » :

- Une première rencontre les 29 et 30 novembre à Québec*
- Une deuxième rencontre les 13 et 14 décembre à Trois-Rivières*
- Une troisième et quatrième rencontre à Rimouski et Sherbrooke (dont la date n'est pas encore déterminée);*

Considérant la présence confirmée de « représentants » des chambres de commerce et de la CRÉPUQ lors de ces discussions;

Considérant l'importance d'ancrer à nouveau dans la conjoncture notre opposition à ce type de rencontres;

Que l'AFESH-UQAM accepte, sans pour autant défendre, que l'ASSÉ participe à la première rencontre préparatoire, fin novembre, avec le gouvernement se déroulant dans le cadre du Sommet de l'éducation, et que lors de cette rencontre elle s'oppose vertement au projet de Commission d'évaluation des universités québécoises (CÉUQ), défendue par la FEUQ et premier pas vers l'implantation de « l'assurance qualité »;

Que l'AFESH-UQAM comprenne cette rencontre comme l'occasion de déterminer si l'ASSÉ devrait ou non participer aux autres rencontres ainsi qu'au Sommet de février, et qu'elle insiste pour que la plus extrême méfiance y soit de mise.

15 novembre 2012

Considérant que la gouvernance urbaine conduit à évacuer les causes structurelles des problèmes sociaux et que la question sécuritaire s'impose comme allant de soi dans les opérations de rénovations des quartiers de nos villes;

Considérant que l'idéologie sécuritaire est une idéologie de la peur et qu'elle encourage à la généralisation de la méfiance, de l'évitement, de la circulation, plutôt qu'au rassemblement et à la solidarité;

Considérant que le principe de sûreté mène à contraindre les libertés et contrôler les populations au nom de la « sécurité » (notion subjective);

Considérant que les dispositifs sécuritaires visent notamment à criminaliser les personnes marginales et à bannir les activités militantes de l'espace public;

Considérant le fait que l'opinion des habitant-e-s est si peu, voire jamais prise en compte par les technocrates dans les processus de gentrification et que nous sommes alors progressivement dépossédé-e-s de nos espaces communs;

Considérant que la ville est à nous et que tout est à nous;

Considérant que l'UQAM vient de donner son aval à un projet de réaménagement urbain du Quartier latin sans consulter la communauté universitaire, notamment étudiante;

Considérant que plusieurs associations étudiantes se sont positionnées contre ce projet qui contribue ouvertement au processus de gentrification du quartier en cherchant à séduire une 'clientèle' 'urbaine jeune et branchée' au détriment des personnes marginalisées et sans domicile qui habitent le quartier;

Que l'AFESH se positionne contre la gentrification et les opérations de sécurisation de l'espace public, basés sur des principes d'exclusion, racistes, sexistes et classistes;

Que l'AFESH organise des ateliers de réflexion autour des thèmes de la gentrification et de la dérive sécuritaire;

Que l'AFESH soutienne et participe à l'organisation d'une campagne de sensibilisation sur ces thèmes;

Que l'AFESH-UQAM s'oppose au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles – pôle du Quartier latin qui consiste à en faire une destination « sécuritaire », « unique », commerciale et notamment dépourvue de logements sociaux,

Que l'AFESH-UQAM dénonce l'attitude antidémocratique de la direction de l'UQAM en lien avec l'aval qu'elle a donné au PPU.

Que l'AFESH-UQAM revendique et appuie la création de logements sociaux et étudiants dans le Quartier latin, libres de l'ingérence du privé.

15 novembre 2012

Considérant que le dernier budget a participé à mettre la hache dans les mesures évoquées en période électorale ainsi qu'après le premier conseil des ministres, notamment le gel du bloc patrimonial d'électricité et les paliers d'imposition sur les hauts revenus;

Considérant que le processus des rencontres préparatoire au Sommet de l'éducation est parvenu à se discréditer de lui-même;

Considérant que les bases mêmes de ce Sommet sont celles d'un spectacle superficiel et monté d'avance où les conclusions sont déjà écrites;

Considérant que nous n'avons pas à «donner la chance au coureur», sans quoi nous continuerons de nous faire arnaquer;

Considérant que nous en avons marre de nous faire récupérer par la classe politique;

Que l'AFESH-UQAM s'oppose à la participation de l'ASSÉ au Sommet de l'éducation, et le cas échéant, à toute autre rencontre préparatoire.

Que l'AFESH-UQAM réitère qu'elle s'oppose à toute concertation, partenariat ou cogestion avec les élites économiques et politiques et que sa vision d'une démocratie en éducation passe par un processus de réflexion collective dans lequel un réel débat permet de fixer ou réviser les finalités et les modalités de l'éducation.

Que l'AFESH-UQAM souligne l'urgence de travailler avec la communauté universitaire afin d'élaborer une forme d'autogestion universitaire.

15 janvier 2013

Que l'AFESH-UQAM considère que les conditions de participation au sommet sur l'éducation supérieure ne sont pas remplies et que par conséquent l'ASSÉ ne participe pas au-dit sommet.

11 février 2013

Que l'AFESH-UQAM soit en grève les 25 et 26 février 2013 ;

Qu'un comité interfacultaire ouvert à toutes et tous planifie des ateliers de réflexion sociopolitique et/ou artistiques tout au long de ces journées de grève, notamment sur les conclusions présumées du Sommet ;

Que l'AFESH invite ses membres à participer massivement à la manifestation nationale de l'ASSÉ du 26 février 2013 et à tout autre action de mobilisation dans le cadre du sommet;

Que l'AFESH affirme dès maintenant que si le Sommet se conclue par une hausse des frais de scolarité, peu importe sa forme, toute mesure qui diminuerait l'accessibilité aux études, la qualité de l'enseignement, le financement des universités et des cégeps, et ce qu'il y a de démocratique dans le fonctionnement de nos institutions d'enseignement, l'encadrement du droit de grève ainsi que tout nouvel encadrement des modalités d'association, de financement et de prise de décisions des étudiant-e-s que les membres de l'AFESH-UQAM jugeraient néfastes ou l'implantation de moyens d'assurance-qualité, dont la CEUQ, elle envisage de reprendre son moyen ultime de contestation, soit la grève générale illimitée ;

Qu'à cet effet l'AFESH tiennne une assemblée générale de grève suivant l'annonce des conclusions du Sommet sur l'éducation si les conclusions retenues comprennent une hausse des frais de scolarité, toute mesure qui diminuerait l'accessibilité aux études, la qualité de l'enseignement, le financement des universités et des cégeps, et ce qu'il y a de démocratique dans le fonctionnement de nos institutions d'enseignement, ou toute forme d'assurance-qualité dont la CEUQ et l'encadrement du droit de grève ainsi que tout nouvel encadrement des modalités d'association, de financement et de prise de décisions des étudiant-e-s que les membres de l'AFESH-UQAM jugeraient néfastes pour la tenue d'une manifestation nationale cette session

Que l'AFESH appelle les autres associations étudiantes à se doter d'un mandat similaire dans le but de résister à l'indexation.

Que l'AFESH-UQAM propose au prochain congrès de l'ASSÉ que cette dernière invite les associations membres de l'ASSÉ et non-membres à une consultation en vue d'une grève générale illimitée si le gouvernement va de l'avant avec toutes formes de hausse de frais.

11 février 2013

Considérant le contexte actuel entourant le sommet et la grève y étant reliée;

Que l'AFESH-UQAM invite à empêcher la tenue du-dit sommet.

11 février 2013

Que l'AFESH-UQAM appuie les manifestations du 1^{er} mai;

Que l'AFESH-UQAM mandate l'ASSÉ d'organiser une manifestation nationale à la mi-automne 2013 ayant pour thème : Non à l'austérité, la lutte continue, vers la grève;

Que l'AFESH-UQAM appuie toutes actions directes qui visent l'austérité, ses acteurs et défenseurs tant que l'intégrité physique des personnes n'est pas mise en cause;

Que l'AFESH-UQAM dénonce l'abolition du droit de manifester par le SPVM, appuie les personnes arrêté-e-s ou réprimé-e-s et appuie la protection du droit de manifester.

21 mars 2013

Considérant que le processus de nomination des délégations à l'international de l'ASSÉ est opaque et pourrait laisser croire à un processus de népotisme;

Considérant qu'il est nécessaire à l'ASSÉ d'être irréprochable sur le plan de l'éthique et de la transparence;

Considérant que les délégations à l'international de l'ASSÉ agissent à titre de porte parole;

Qu'à l'avenir les délégations envoyées par l'ASSÉ à l'international soient élues par le processus d'élection à un poste de l'ASSÉ;

Que le vote se tienne au conseil de coordination s'il est impossible de le tenir en congrès de l'ASSÉ.

21 mars 2013

Que l'AFESH-UQAM entreprenne une étude sur les possibilités d'organiser un contre-sommet sur les principes de bases de l'ASSÉ, sur l'éducation au Québec, chapeauté par l'ASSÉ, durant le printemps ou l'été 2014 :

Que cette étude s'oriente autour des axes suivants :

-Généalogie de l'idée de la gratuité scolaire au Québec

-Histoire des consultations publiques de grande ampleur qui ont eu lieu au Québec à propos de l'éducation (ex : la Commission Parent)

-Présentation des différentes réformes nécessaires afin qu'on puisse offrir la gratuité scolaire à tous les niveaux d'études

-Propositions de thématiques qui pourraient être discutées lors de ce sommet

18 avril 2013

Considérant que le SÉTUE est en processus de négociation de convention collective;

Considérant que l'administration de l'UQAM n'a pas daigné rencontrer le SÉTUE avant le mercredi 2 avril;

Considérant que de nombreux et nombreuses membres du SÉTUE sont aussi membres de l'AFESH;

Considérant le caractère progressiste de la lutte du SÉTUE pour de meilleures conditions de travail;

Considérant que l'ensemble des étudiant-e-s profiterait d'une augmentation du temps alloué notamment aux correctrices et correcteurs et d'une amélioration de leurs conditions de travail;

Que l'AFESH soutienne à tous les niveaux la lutte du SÉTUE dans le cadre de ces négociations et fasse siennes ses revendications.

6 mars 2014

Pour venir en aide aux membres de l'AFESH qui ont des besoins en soins de santé :

Que l'AFESH mette en place un fonds d'entraide en santé, articulé autour des deux axes suivants : des « cliniques communautaires » et un fonds d'urgence.

En conséquence :

Que l'AFESH prévoit un poste budgétaire à même ses cotisations étudiantes régulières pour signer des ententes avec des organismes communautaires, étudiants, universitaires ou sans but lucratif dans le but d'offrir sur une base permanente et/ou ponctuelle des soins gratuits (ou très abordables) aux membres de l'AFESH. Que les projets retenus soient soumis à l'assemblée générale dès que possible.

Que le surplus accumulé du régime d'assurance collective soit constitué en fonds d'urgence pour aider les membres qui ont besoin de soins urgents, mais qui ont des ressources financières restreintes. Que les mesures utilisées pour déterminer le besoin d'aide d'une ou d'un membre soient non-intrusives et soient basées sur la bonne foi des demandeurs et demanderesses.

Que les critères de fonctionnement de ce fonds soient les suivants :

1. Le Fonds d'urgence a pour but d'aider des membres qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour avoir accès à des soins urgents non gratuits (les soins sont urgents dans la mesure où l'absence d'un traitement entraînerait une aggravation du problème).
2. Dans un premier temps, le Fonds accorde une aide financière pour les soins dentaires, psychologiques, para-médicaux et soins de la vue, couverts auparavant par l'Assomption Vie.
3. L'aide du Fonds est accordée seulement s'il n'existe pas de solutions de remplacement (par exemple, couverture en vertu d'un régime d'assurances).
4. Le montant d'aide maximale est de 300 \$ (jusqu'à concurrence du budget établi, car il ne s'agit pas d'une « gestion de risque » de type assurance collective).
5. La ou le membre qui désire recevoir des soins dentaires doit fournir un plan de traitement (avec une estimation officielle) préparé par la clinique dentaire.
6. L'aide prend la forme d'un chèque libellé directement à l'ordre de la clinique dentaire, du ou de la spécialiste de la santé.
7. Le chèque peut être émis avant que les soins ne soient obtenus (pour assurer des liquidités suffisantes lors du rendez-vous à la clinique). Dans le cas d'un chèque émis avant le traitement, une facture doit par la suite être rapportée au fonds d'urgence.
8. Que l'AFESH procède à l'embauche d'une personne non-membre pour gérer les demandes d'aide. Cette personne sera soumise à un serment de confidentialité.

Que l'on procède à un bilan à chaque début de sessions d'automne et d'hiver pour évaluer les besoins futurs des membres de l'AFESH et adapter la couverture.

8 octobre 2014

Que l'AFESH finance l'adhésion pour l'ensemble de ses membres à l'atelier communautaire de vélo BQAM en versant à ce dernier la somme de 1000\$, soit l'équivalent de 50 cartes de 20\$. Qu'un bilan soit effectué lors de l'AG d'automne 2015.

19 novembre 2014

Que l'AFESH se dote d'un contrat de cinq ans avec l'ASEQ d'un montant annuel individuel maximal de 215\$ à compter de l'automne 2015;

Qu'aucun-e exécutant-e de l'AFESH n'accepte un privilège symbolique ou matériel provenant de l'ASEQ;

Que la période de retrait se fasse une fois par année scolaire, soit du 15 septembre au 15 octobre, et pour la session d'hiver du 15 janvier au 15 février;

Qu'un bilan de cette adhésion soit discuté en assemblée générale dans 4 ans;

Que la personne engagée pour le fonds d'urgence soit uniquement chargée des remboursements pour le 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2015;

Que le régime d'assurances respecte les principes suivants:

- Le respect des données confidentielles des membres de l'AFESH (de sorte que le courtier, l'assureur et tout autre organisme externe aient accès seulement aux données des membres qui ne se sont pas retirés);
- Que l'AFESH fasse pression sur l'UQAM pour que le défaut de paiement de la prime bloque les demandes de réclamation des membres du régime, mais ne bloque pas leur dossier universitaire (de sorte que les membres du régime qui sont en défaut de paiement aient tout de même accès à la bibliothèque, à leur relevé, au formulaire d'inscription aux cours, etc.).

5 février 2015

Considérant que la démocratie directe n'est pas parfaite, mais qu'elle a la capacité de donner, en théorie, une voix égale à toutes les personnes qui souhaitent s'exprimer ;

Considérant que la démocratie directe permet d'échanger ailleurs que sur les réseaux sociaux, de délibérer en groupe et de prendre des décisions collectivement ;

Considérant que l'AFESH n'est pas seulement qu'une association étudiante de services, mais que la destruction de l'AFESH mettrait en péril la défense des droits des étudiant.e.s en sciences humaines à l'intérieur de l'UQAM et à l'échelle de la province ;

Considérant qu'en démocratie directe, la représentativité repose sur la participation des membres aux organes décisionnels ;

Considérant qu'une partie des membres de l'AFESH remettent en question l'inclusivité des organes décisionnels ;

Que l'AFESH mette sur pied un comité ad hoc sur l'inclusivité à l'AFESH.

27 février 2015

Considérant que l'ensemble de nos revendications tiennent encore;

Considérant qu'il serait difficile de maintenir une grève durant l'été;

Considérant qu'il faut marquer dès maintenant notre détermination à poursuivre jusqu'à l'obtention de gains le combat contre la répression politique;

Que l'on suspende la grève à partir dès le 3 mai ;

Qu'une Assemblée générale de grève se tienne la 4e semaine de la session d'automne;

Que le comité de négociations avec le rectorat reste actif durant l'été, en respect des mandats qui lui ont été confiés;

Que l'on soit en grève le 1^{er} mai;

Qu'un comité ad hoc de retour en grève soit formé et opère d'ici la fin de l'été, avec les objectifs suivants :

-Création et diffusion de matériel d'information destiné à la communauté de l'UQAM, sur les questions des expulsions politiques, de la judiciarisation, de la dérive « sécuritaire », de la technique du masquage et des liens entre la répression à l'UQAM et la lutte contre l'austérité et les hydrocarbures

-Réflexion et recommandations autour de la question de l'application et du respect des mandats de grève;

-Réflexion et recommandation sur les possibilités d'alliance, de lutte communes, de partage de mandats avec les autres actrices, acteurs de l'UQAM

Que l'AFESH profite des trois premières semaines de la session d'automne pour faire une campagne de mobilisation massive centrée sur cinq enjeux :

-Contre la dérive autoritaire de l'administration;

-Contre l'austérité et les hydrocarbures

-Contre la culture du viol

-Pour un réinvestissement dans les services publics et les solutions à la consommation d'hydrocarbures

-Pour une culture égalitaire dans les rapports sociaux de sexe et de genres.

27 avril 2015

Considérant l'aspect historique du printemps 2015, pendant lequel s'est tenue la première grève générale étudiante d'une semaine depuis 1969, sur un enjeu politique et non-corporatiste ;

Considérant la forte mobilisation atteinte (plus de 130 000 étudiants-es en grève et 75 000 personnes dans la rue le 2 avril) ;

Considérant la réussite de la grève sociale du 1^{er} mai partout au Québec et la détermination démontrée par les professeurs-es de cégep, qui ont tenu une journée de grève illégale le 1^{er} mai ;

Considérant l'adoption d'une proposition de grève générale illimitée à l'automne par le congrès de l'ASSÉ et la nécessité de refaire le plein d'énergie afin de relancer une lutte encore plus forte à l'automne ;

Considérant que le rectorat poursuit sa dérive autoritaire, par la répression politique et par l'accaparement du pouvoir au sein de l'UQAM ;

Considérant que le gouvernement continue à instaurer des mesures d'austérité et à favoriser l'exploitation des hydrocarbures et que la lutte à cet égard ne fait que commencer ;

Que l'AFESH cesse la grève immédiatement ;

Que l'on réitère les trois axes de travail du comité ad hoc de retour en grève :

- Création et diffusion de matériel d'information destiné à la communauté de l'UQAM sur les questions des expulsions politiques, de la judiciarisation, de la dérive « sécuritaire », de la technique du masquage et des liens entre la répression à l'UQAM et de la lutte contre l'austérité et les hydrocarbures ;

- Réflexion et recommandation autour de la question de l'application et du respect des mandats de grève ;
- Réflexion et recommandation sur les possibilités d'alliance et de lutte commune de partage de mandats avec les autres acteurs-trices de l'UQAM;
- Faire le suivi sur la question des différentes formes et cas de judiciarisation et de sanctions en lien avec la grève à l'UQAM;
- Invitation à créer un événement large en vue de faire un bilan collectif de la grève du printemps 2015

Que l'on tienne la 1re réunion dudit comité le mercredi 20 mai, à 17h

Que ses travaux s'inscrivent dans la perspective d'une campagne de grève illimitée visant à lutter :

Contre la dérive autoritaire de l'administration;

Contre l'austérité et les hydrocarbures;

Contre la culture du viol

Pour un réinvestissement dans les services publics et les solutions à la consommation d'hydrocarbures

Pour une culture égalitaire dans les rapports sociaux de sexes et de genres

Pour une hausse du salaire minimum à 15\$ de l'heure, le minimum requis selon l'IRIS pour répondre aux besoins de base;

Pour l'instauration de pratiques antiracistes;

Qu'une assemblée générale de grève se tienne le vendredi 18 septembre, soit au terme de la seconde semaine de la session d'automne 2015 ou dans la semaine du 8 septembre dans le cas où le rectorat profiterait de l'été pour procéder à des expulsions ou à l'envoi de nouveaux avis de convocation ou pour engager des poursuites;

Que l'on s'invite aux activités d'intégration des associations modulaires de l'AFESH qui n'ont pas encore eu lieu pour informer les futurs-es étudiants-es au sujet de la dérive sécuritaire et répressive de l'UQAM.

11 mai 2015

Considérant que les coupures dans les services publics sont des attaques aux droits sociaux;

Considérant que les transformations fiscales (passages de l'impôt à la taxation) revêtent un caractère de classe certain;

Considérant l'attitude éminemment méprisante et les mensonges systématiques de l'administration uqamienne;

Considérant la mobilisation des syndiqué-e-s de la fonction publique et les votes de grèves ponctuelles qui déboulent actuellement;

Considérant qu'à l'UQAM même les professeur-e-s, les chargé-e-s de cours et les employé-e-s étudiant-e-s sont en négociations de convention collective et que l'attitude de l'employeur est tout bonnement révoltante;

Considérant que les syndicats de profs de moultes cégep ont voté pour des grèves à plus de 80% ;

Considérant que pas moins de 34 000 prof seront en grève le mercredi 30 septembre 2015, jour du recensement dans les commissions scolaires ;

Considérant que les professeurs-es comptent faire ;

Considérant que la grève étudiante du printemps 2015 n'a pas su s'élargir.

-Que l'AFESH participe et diffuse les manifestations du 16 septembre et 1er octobre, respectivement contre la répression universitaire et contre les coupures et la dérive autoritaire à l'UQAM.

-Que l'AFESH réitère son mandat de grève de solidarité envers les syndicats uqamiens.

-Qu'en ce sens l'AFESH soit en grève lors des journées de grève ponctuelles de ces syndicats

-Que l'AFESH convoque une assemblée générale de grève advenant le cas où ces syndicats tiendraient des grèves de plus longue durée.

-Que l'AFESH soit en grève ponctuelle si plus de 100 000 syndiqué-e-s sont en grève à travers le Québec.

- Que l'AFESH convoque une assemblée générale de grève en cas de grève générale illimitée dans la fonction publique *ou dans la population étudiante* ou d'une loi spéciale.

-Que l'AFESH diffuse ces positions et encourage les autres associations étudiantes à en adopter de semblables.

-Que l'AFESH soit en grève le jour du 30 septembre 2015.

-Que l'AFESH soit en grève ponctuelle lorsque des grèves rotatives du Front commun syndical auront lieu à Montréal.

-Que l'AFESH mette sur pied un comité dont le rôle sera d'élaborer de nouvelles tactiques pour pouvoir manifester victorieusement, compte tenu du fait que la police est en train de parvenir à s'adapter aux anciennes

11 septembre 2015

Que les membres du comité exécutif de l'AFESH soit mandaté.e.s de signer un protocole de subventions récurrentes avec le Café Aquin;

Que ce protocole stipule que l'AFESH s'engage à verser 7500 CAD au Café Aquin au début des sessions d'automne et d'hiver ainsi que 3750 CAD au début de la session d'été chaque année pendant trois ans pour un total de 18 750 CAD par année permettant ainsi au Café Aquin de poursuivre ses activités;

Que ce protocole mentionne explicitement les dispositions suivantes:

- Le Café Aquin conservera son autonomie décisionnelle et son fonctionnement en autogestion, solidaire féministe et écologique comme le mentionne la charte, pour une durée de trois ans

- En aucun cas le Café Aquin n'aura à rendre compte de ses décisions et ce qu'elle qu'en soit la teneur comme le mentionne la charte,

- Le Café Aquin présentera à la demande de l'AFESH des prévisions budgétaires annuelles ou biannuelle comme le mentionne la charte,

- En cas de ré-accréditation de l'AFESPED, les clauses relatives aux montants des subventions accordées par l'AFESH au Café Aquin seraient revues et les modifications au protocole feraient l'objet d'une proposition en Assemblée Générale

Que ce protocole soit signé entre les membres du comité exécutif de l'AFESH et ceux du Café Aquin sous deux semaines;

Que le premier versement de 6500 CAD soit effectué au plus vite afin de palier la situation financière critique du Café Aquin.

11 octobre 2016

Considérant la tenue du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre organisé conjointement par le gouvernement du Québec et les principaux regroupements patronaux et syndicaux, les 16 et 17 février prochains;

Considérant que cet exercice de relations publiques entre élites politiques et économiques ont historiquement conduit à l'appauvrissement des classes les plus pauvres;

Considérant que ledit Rendez-vous traitera de la question de la formation et de l'arrimage des institutions d'enseignement au marché du travail;

Considérant que les étudiantes en travail social, en sexologie et en psychologie sont directement concernées par les enjeux qui seront discutés lors de ce Rendez-vous;

Considérant la position de l'AFESH en faveur de la rémunération de tous les stages à tout ordre d'enseignement;

Considérant qu'une campagne de sensibilisation et de revendication sur la rémunération des stages a cours depuis de nombreuses années, notamment en psychologie et en éducation, et qu'elle s'étend plus récemment à l'ensemble des programmes;

Considérant l'organisation par diverses associations étudiantes et autres groupes d'actions de perturbation dans le cadre du Rendez-vous;

Que l'AFESH tienne une journée de grève le jeudi 16 février 2017 en marge du Rendez-vous national sur la main d'oeuvre;

Que cette journée de grève ait comme revendication principale la rémunération de tous les stages, toutes disciplines et ordres d'enseignement confondus et le 15\$ de l'heure

Que l'AFESH organise du transport de montréal afin de permettre aux personnes intéressée de participer à la manifestation organisée par le Comité Unitaire sur le travail étudiant (CUTE) et par le Front régional de l'ASSÉ a Québec (FRAQ).

Que l'AFESH appelle les autres associations étudiantes dont les membres doivent compléter des stages obligatoires non rémunérés à se mobiliser pour participer aux actions de perturbation à Québec le jeudi 16 février;

Pour ce faire, que l'AFESH invite ses membres et les autres associations étudiantes montréalaises à participer à la rencontre interdisciplinaire sur la question de la rémunération des stages qui se tiendra le 13 février à 17h à l'UQAM;

Que l'AFESH appelle ses membres en stage à faire la grève de leur stage le 16 février et à se joindre aux actions de perturbation dans le cadre du Rendez-vous national sur la main-d'œuvre;

Que l'AFESH se joigne au comité ad hoc ouvert de l'ADESSE, responsable de supporter ses membres en grève des stages le 16 février et d'en minimiser les impacts négatifs.

25 janvier 2017

Considérant la situation difficile dans laquelle le mouvement étudiant québécois se trouve actuellement;

Considérant que l'ASSÉ éprouve des difficultés à représenter le pôle de discours et d'initiative qui constituait non seulement le fer de lance, mais aussi le moteur du mouvement étudiant;

Considérant que, depuis les événements du Printemps 2015 et l'expulsion des Cégeps de Marie-Victorin et de Saint-Laurent, l'ASSÉ a perdu pratiquement toute présence à Montréal et que le milieu militant étudiant montréalais est largement laissé dans le désarroi et la désorganisation;

Considérant que depuis 2015, l'initiative des luttes semble être passée de l'ASSÉ à des groupes étudiants agissant hors des structures de l'ASSÉ, tendance exemplifiée notamment par la campagne enthousiasmante des Comités Unitaires sur le Travail Étudiant (CUTE);

Considérant la nécessité de réfléchir à notre mouvement et à ce qui peut être fait pour le remettre sur pied;

Que l'AFESH tienne une assemblée générale de réflexion sur l'état du mouvement étudiant à la fin mars précédée d'une rencontre de réflexion et de discussion sur le même sujet.

Que l'on appelle à des textes de réflexion sur la question et diffuse ces textes en vue de l'assemblée, mais aussi à l'intention du mouvement.

Que l'AFESH invite les autres associations à entreprendre de telles réflexions dans leurs assemblées générales locales.

23 février 2017

Que l'AFESH adopte une campagne annuelle contre la montée de l'extrême droite et contre l'exploitation:

-Lutte contre le racisme, le colonialisme, l'impérialisme et le fascisme

-Lutte contre l'exploitation et pour la rémunération des stages ; principalement dans les domaines majoritairement féminins racisés

-Lutte contre la culture du viol et les violences sexuelles avec une perspective intersectionnelle mise de l'avant

11 avril 2017

Que l'AFESH crée un argumentaire antiraciste sur la montée de l'extrême droite, en collaboration avec les groupes concernés

Que l'AFESH produise du matériel d'information sur la culture du viol et réitère le besoin de l'implantation de CALACS sur les campus universitaires.

Que l'AFESH soutienne par tous les moyens possible les groupes militant pour la rémunération des stages, les luttes féministes et luttes antiracistes et mette à leur disposition ses ressources matérielles et logistiques ;

Que pour les groupes antiracistes ; une plus grande place soit donnée à ceux menés par et pour des personnes racisées ;

Que l'AFESH organise un camp de formation "antiracisme 101", en collaboration avec les personnes racisées à l'automne

Que l'AFESH participe activement à l'élaboration d'une coalition antiraciste contre la montée de l'Extrême droite

Que l'AFESH participe à la mise en place d'une coalition régionale pour la rémunération de tous les stages;

Que cette coalition regroupe des associations étudiantes de tous les programmes comportant des stages obligatoires non rémunérés, de même que des groupes et comités étudiants impliqués dans la lutte pour la rémunération de tous les stages, issus de la grande région de Montréal;

Que cette coalition travaille à diffuser et à défendre la revendication de la rémunération de tous les stages, dans toutes les disciplines et tous les niveaux d'études par l'organisation, notamment, d'actions, de rassemblements, d'assemblées, de débats et de journées de grève;

Qu'au sein de cette coalition, l'AFESH défende la stratégie d'une grève des stages et qu'elle rallie d'autres associations regroupant des étudiant.es de différents programmes devant effectuer des stages non rémunérés afin de lancer un ultimatum au gouvernement avant de déclencher la grève des stages;

Que l'AFESH appelle à la formation de coalitions semblables dans toutes les autres régions du Québec et veille à la production de contenu en anglais sur la question afin d'étendre le mouvement aux campus à majorité anglophone et ailleurs au Canada.

Que l'AFESH partage cet appel à la formation d'une coalition régionale à travers ses différents canaux, notamment sur les médias sociaux et sur la liste ASSÉ-Support.

11 avril 2017